

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

ANNÉE ACADÉMIQUE 1886-87

DISCOURS INAUGURAL & RAPPORT

DE

M. le Recteur Ad. WASSEIGE

PROGRAMME DES COURS



LIÈGE

LÉON DE THIER, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 12

1886



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF THE HISTORY OF SCIENCE

PHYSICS

THE HISTORY OF THE THEORY OF
RELATIVITY

BY

ALBERT EINSTEIN

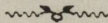
PHYSICS



1911

PHYSICS

DE
L'EXERCICE DE LA MÉDECINE
PAR LES FEMMES



DISCOURS INAUGURAL

PRONONCÉ PAR

M. le Recteur Ad. WASSEIGE

A LA SALLE ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

LE 19 OCTOBRE 1886

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

PAR LES FEMMES

DISCOURS INAUGURAL

DE M. BOSSON AU SÉMINAIRE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE 15 OCTOBRE 1872

PAR M. BOSSON, DOCTEUR EN MÉDECINE

ET DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE 15 OCTOBRE 1872

PAR M. BOSSON, DOCTEUR EN MÉDECINE

Messieurs,

Conformément à nos usages, j'ai le devoir de faire, à l'occasion de la réouverture solennelle des cours, une dissertation sur un objet se rapportant à l'enseignement médical.

J'ai choisi pour sujet la question de l'*exercice de la médecine par les femmes*. Cette question, vous le savez, divise encore les esprits les plus éminents. Les uns regardent l'entrée des femmes dans la carrière médicale comme l'exercice d'un droit : celui de se procurer des moyens d'existence indépendants, conformes à leurs goûts et à leurs aptitudes et sous leur responsabilité. Les autres regrettent l'existence de ce droit, tout en la reconnaissant, et nient l'aptitude de la femme à se faire médecin de profession.

En dehors du corps médical, une question analogue, mais plus générale, est actuellement agitée. Quelques écrivains, auxquels leurs talents donnent une grande autorité, mais qui se sont accoutumés à tout considérer au point de vue du sentiment plutôt

qu'à celui de la raison, aussi attachés, d'ailleurs, aux changements de la mode que les routiniers, aux traditions anciennes, ces personnes, dis-je, croient de bonne foi que la seule différence entre la femme et l'homme n'est que le produit d'une éducation mal dirigée et d'un genre de vie *absurde* imposé par la société. Ignorantes de la constitution réelle de la femme, et méconnaissant les leçons de la nature, elles prêchent « l'émancipation de la femme » et la poussent à tenter l'accomplissement d'une œuvre anti-naturelle et, par conséquent, anti-sociale : celle de suppléer l'homme et même de le supplanter dans tous les genres d'activité.

Mais le médecin, fidèle observateur des lois de la nature, doit se placer sur un tout autre terrain. Il doit envisager les choses au point de vue de sa mission, laquelle ne se borne pas seulement à guérir les maladies, mais consiste aussi à les prévenir en améliorant l'être humain et en le rendant plus heureux.

La question de la *femme-médecin* n'est pas sans intérêt pour notre pays, assez disposé, comme vous le savez, à accueillir les nouveautés qui surgissent au-delà de nos frontières, sans trop se soucier des circonstances locales et des conditions de milieu.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'est point de progrès réel qui n'ait sa source dans les lois naturelles. Toute innovation qui s'en écarte n'aura qu'une durée éphémère; après avoir produit l'illusion du progrès et en avoir usurpé le nom, elle disparaîtra, ne laissant que déceptions et regrets. Toutes les lois naturelles sont en réalité immuables; elles expriment des relations fixes entre les effets et

leurs causes. Mais, pour parvenir à la connaissance exacte de ces rapports, le naturaliste sincère et sérieux ne se contente pas de l'observation rapide d'un petit nombre de faits plus ou moins assimilables. Il est besoin d'une analyse patiente et laborieuse, appliquée à des objets multiples pour fixer avec exactitude les conditions déterminantes d'un fait.

C'est seulement ce qui se reproduit d'une manière constante qui doit retenir l'attention. Un fait isolé peut naître de l'intervention combinée de plusieurs agents, les uns ordinaires et normaux, les autres extraordinaires et variables.

On conçoit sans difficulté que, si l'ensemble des causes normales d'un fait est altéré jusqu'à un certain degré par l'absence d'une ou de plusieurs d'entre elles ou par la présence de conditions accidentelles, le résultat de la nouvelle combinaison ressemblera au fait normal sans lui être identique, et ne lui ressemblera pas assez pour qu'il soit facile d'en apprécier les différences.

Tant que nous n'avons pas aperçu cette altération et que nous ignorons, par conséquent, la véritable genèse du produit nouveau, nous l'appelons une « *exception*, » bien qu'en réalité, il n'y ait point d'exception dans la nature : une monstruosité est, quoi que l'on en dise, un produit nécessaire, du milieu où elle a pris naissance.

Lorsque vous êtes en présence d'une *exception*, d'une *anomalie*, d'une *monstruosité*, n'accusez pas la nature d'avoir elle-même enfreint ses lois : dites-vous bien qu'il s'agit là d'une perturbation qui attend de vous une étude nouvelle et spéciale, par

laquelle vous chercherez à découvrir la part d'influence des agents accidentels et variables.

Quelque diverses que soient les monstruosités, elles ont une qualité commune, dont ne jouissent pas les produits réguliers et normaux : la *rareté*.

Dans la suite de mon discours, j'userai seulement de ce dernier terme. Je serais en effet mal reçu à qualifier de monstres les grands génies, tandis que vous ne vous étonnez pas si je vous dis que ce sont des raretés aussi bien que les plus parfaits idiots.

Ni les uns ni les autres ne sont d'ailleurs autre chose que la résultante des facteurs, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ont concouru à leur formation.

Il résulte des considérations qui précèdent que c'est dans la grande majorité des êtres humains, offrant les points de ressemblance les plus nombreux, qu'il faut choisir les éléments d'après lesquels on prétendra constituer le prototype de l'humanité.

A mesure que l'on s'approche des extrémités de la série, occupées par les sujets les plus extraordinaires; par les raretés, on voit diminuer les points de ressemblance, s'effacer progressivement les caractères communs; les signes particuliers et variables dominant de plus en plus, et finissent par l'emporter sur les autres.

Ces raretés ont une place réservée, adaptée à leur nature propre, mais ne peuvent servir de base à des conclusions générales, sous peine de graves mécomptes dans les applications qui en dérivent.

Cela posé, voici l'ordre que je me propose de suivre : établir d'abord les exigences capitales de la

profession de médecin ; chercher ensuite si les moyens de satisfaire à ces exigences se rencontrent au même degré chez les deux sexes.

La question générale sera ainsi résolue. Quant à la situation spéciale que peuvent légitimement réclamer les êtres exceptionnels, j'examinerai si, chez nous, il y a place pour eux, et je tirerai de cette étude des conclusions applicables aux temps et aux lieux où nous vivons.

La pratique médicale a pour base un certain ensemble de connaissances scientifiques, joint à une faculté d'observation et d'analyse qui s'exerce et se développe dans nos laboratoires de physique, de chimie et de sciences biologiques, qui se spécialise ensuite dans nos cliniques, et continue à se perfectionner dans la vie professionnelle.

L'étape universitaire est longue et laborieuse. Pour la parcourir avec régularité, il importe d'avoir suivi, sans trop de hâte, les classes d'humanités où l'on n'arrive pas seulement à la correction du langage, mais où l'on apprend aussi à se rendre clairement compte de ses propres observations, de ses propres réflexions, à raisonner juste et à assembler solidement les faits et les idées. Pour cela, l'éducation littéraire a dû être combinée avec une éducation scientifique convenablement graduée et répartie sur la durée totale des études moyennes : les mathématiques élémentaires forment une des meilleures écoles de logique pratique ; le dessin initie à l'art d'observer et de comparer ; quelques notions bien choisies d'histoire naturelle éveillent une utile curiosité.

Cette préparation indispensable exige un temps assez long ; on ne l'écourte jamais impunément. La science germe dans l'esprit comme la graine dans le sol, et ne produit des fruits mûrs qu'à l'aide du temps.

Malheur à celui qui se précipite vers nos auditoires sans s'être donné le temps et la peine d'acquérir, par de fortes études moyennes, la maturité d'esprit, le goût et l'habitude du travail, la connaissance et la pratique des bonnes méthodes ! Les plus pénibles et les plus coûteuses déceptions l'attendent. Il se condamne lui-même à surmener en vain sa mémoire, et les efforts exagérés de cette précieuse ouvrière ne le sauveront jamais de la médiocrité.

Dans l'organisation des études médicales sont compris de nombreux exercices qui ont un caractère éducatif aussi bien qu'instructif.

Les travaux anatomiques et physiologiques sont, pour le novice, les premières épreuves qui mettent sa raison en lutte avec ses sentiments et ses habitudes. Il faut que la raison l'emporte, ou que l'élève rebrousse chemin et cherche une autre carrière. Ces travaux et ceux de l'anatomie pathologique, la scène toujours lugubre et quelquefois tragique des cliniques et des grandes opérations disciplinent et trempent son caractère ; il y apprend, en outre, sans que l'on exerce sur lui la moindre contrainte, le prix du temps, de l'ordre et de la ponctualité.

C'est le prologue de sa vie de docteur.

Lorsqu'il arrive au terme décisif de la période universitaire, l'étudiant en médecine a déjà dû

déployer, durant sept années, une somme d'énergie réellement considérable; les effets désastreux d'une simple piqûre lui ont montré la puissance des petits accidents; il a respiré des émanations putrides; il a bravé la contagion; plus d'une fois déjà sont tombés à ses côtés, victimes de leur devoir, des compagnons, des amis, jeunes recrues comme lui, enlevés au moment même où ils allaient recueillir le fruit de leurs laborieuses études.

Livré à lui-même sur le champ de la pratique, la pensée du pouvoir dont il est investi et de la terrible responsabilité qui y est attachée inquiète tout d'abord sa conscience. Pour apaiser ses angoisses, il ne faut rien moins que le sentiment des dangers sans cesse suspendus sur sa tête. Car, s'il jouit d'une puissance étendue, il sait aussi à combien de périls elle l'expose.

Il arrive rarement qu'un jeune docteur ait l'heureuse chance d'être patronné par un maître qui veuille bien lui aplanir les voies, lui ouvrir toutes les portes et faire pour ainsi dire de lui l'héritier d'un capital péniblement acquis, celui que constitue au médecin la confiance de ses clients.

En général, le jeune docteur doit percer lui-même l'épaisse muraille que dresse devant lui la défiance du public. Les commencements sont précaires : à la campagne comme à la ville, c'est par l'abnégation et le désintéressement qu'il faut débiter, là même où les maladies ont souvent pour complices les malades eux-mêmes. Que de généreux stratagèmes inspirés par la science et l'amour du prochain il faut opposer aux entêtements de l'ignorance ou aux

subtilités du vice ! Avec quelle indulgence sereine il faut accueillir les plaintes et les récriminations injustes ! Combien il faut enfin de fermeté et de patiente persévérance pour imposer le joug bien-faisant de son autorité !

Heureux si, après une nouvelle et longue période de difficiles efforts, où ne lui ont pas été ménagées les leçons décourageantes de l'ingratitude, après des années de lutte qui ont épuisé ses forces et consumé sa jeunesse, le praticien parvient à s'assurer, non pas un repos qu'il aurait bien gagné, mais seulement un travail régulier qui, pour être rémunérateur, doit être poursuivi sans un seul jour de trêve !

C'est que le médecin ne lutte pas seulement pour sa propre existence ; il a surtout à combattre pour l'existence d'autrui.

La régularité de vie qu'il vous prescrit comme base de votre hygiène, il se la refuse à lui-même ; son sommeil est interrompu en toute saison par des appels nocturnes ; ses repas, il les remplace souvent par des courses lointaines et des ascensions multiples ; les distractions qui lui seraient si nécessaires pour l'enlever de temps en temps aux préoccupations qui l'assiègent, lui sont constamment refusées ; il ne peut songer à lui-même, que quand ses forces épuisées ne lui permettent plus de s'occuper des autres. Toujours ses affections et ses devoirs de famille sont relégués au dernier rang ; ils ne viennent jamais qu'après ses obligations professionnelles. Le soin de sa clientèle, cette souveraine exigeante et capricieuse, voilà l'objectif de sa vie.

Ai-je besoin, Messieurs, d'en dire davantage pour

vous mettre à même d'apprécier les exigences de la profession médicale ?

Une intelligence active et pénétrante, servie par des connaissances étendues, un judicieux esprit de conduite, une éducation non moins virile que celle du soldat, le sentiment de la dignité professionnelle, l'esprit de sacrifice, une extrême prudence, une calme intrépidité, un fonds moral affermi par le contact de profondes misères, une fermeté s'imposant énergiquement aux uns, relevant et consolant les autres, une sympathie profonde pour les souffrances de tous, une sobriété exemplaire, une constitution robuste, sachant résister à toutes les fatigues intellectuelles et physiques et à toutes les épreuves morales, enfin, une santé exempte de défaillances, défiant les intempéries et les privations, telles sont les qualités que doit posséder le médecin.

Et puis, il faut bien le dire, ne devient pas médecin qui veut; à toutes les conditions qui précèdent, il faut joindre encore une aisance patrimoniale suffisante pour subvenir aux dépenses exigées par deux longues périodes d'études générales et d'études spéciales, dont la durée est au minimum de 13 à 14 ans, et dont les frais ne peuvent guère être évalués à moins de 20,000 francs, sans compter les ressources nécessaires pour assurer momentanément l'indépendance du jeune praticien, et le rendre insensible aux puissantes fascinations du charlatanisme.

Maintenant, Messieurs, si vous mettez toutes ces exigences essentielles en regard des aptitudes humaines les plus communes, je crois qu'il ne vous sera pas difficile de comprendre pourquoi il se ren-

contre si peu de médecins « prédestinés. » Nul ne naît médecin, et bien peu sont nés pour le devenir; aussi le nombre des élus est-il restreint.

De toutes les conditions dont je viens de donner l'énumération sommaire, la première est la seule que puissent permettre d'apprécier les épreuves universitaires.

Les examens par la faculté n'ont et ne peuvent avoir pour objet que le degré d'instruction scientifique et technique du candidat. Pour le reste, notre influence ne s'exerce que par des conseils généraux appuyés d'exemples destinés à l'éclairer sur ses devoirs plus encore que sur ses droits, et à lui communiquer le juste sentiment de sa responsabilité future.

Hâtons-nous de le proclamer : le nombre est petit des médecins qui ont le malheur de méconnaître l'importance de notre enseignement moral et de s'exposer par là à une déchéance méritée.

Au contraire, le nombre est grand de ceux dont les efforts généreux ont été trahis par l'insuffisance de leurs forces physiques. Jamais, hélas ! une année ne se passe sans que nous n'ayons à pleurer de jeunes et brillantes intelligences, moissonnées au début de la carrière.

* * *

Ce n'est pas à tort que l'on désigne les deux moitiés de l'humanité par les noms de sexe fort et de sexe faible. La somme totale des mouvements organiques ayant leur source dans la nutrition, chez l'un comme chez l'autre, se compose de deux parties : les mouvements internes, correspondant aux grandes fonctions principales de l'être, et les mouvements

externes, correspondant à ses relations avec le milieu dans lequel il vit. On peut appeler travail latent l'effet des premiers, et travail sensible celui des seconds.

Le rapport du travail sensible au travail latent est très différent suivant le sexe. Il est aisé de voir que la charpente de l'homme, l'étendue des empreintes musculaires, la densité et le développement de ses muscles sont appropriés aux travaux extérieurs et lui permettent des efforts plus considérables.

La conformation de la femme exclut en général toute application violente de la force musculaire. Toute fatigue intense et prolongée entraîne pour elle, quelle que soit sa position sociale, des suites fâcheuses, parfois même des accidents graves, comme si la nature voulait la punir d'avoir désobéi à ses lois.

Le travail interne de la femme est très considérable; outre les grandes fonctions vitales qui lui sont communes à elle et à l'homme, la nature lui a confié en plus celle de la conservation de la race.

Tout son organisme est adapté à cette mission dominante et caractéristique à laquelle se rattachent directement et intimement toutes les qualités de la femme, et ce que l'on est accoutumé à appeler ses défauts.

La forme de ses membres, la souplesse de ses tissus, sa physionomie, sa démarche, le timbre de sa voix, son regard, ses goûts, son aptitude ordinaire pour les travaux délicats, une douceur et une timidité habituelles interrompues à certaines heures par des accès d'audace, tout est en harmonie avec

cette fonction principale et avec celles qui en dérivent, à savoir la conservation, la protection et la première éducation du fruit de ses entrailles.

Vers l'âge de 12 à 15 ans, les signes extérieurs de la différence des sexes s'accroissent davantage; chez l'un et chez l'autre, s'achève l'élaboration qui les prépare à leurs rôles respectifs; ils entrent dans une crise physiologique qui retentit sur toutes leurs facultés: intelligence, caractère, état général.

Cette crise est d'une intensité particulière chez la jeune fille; elle réclame toute la sollicitude maternelle et, bien souvent, le secours de l'art médical.

Les personnes étrangères à la médecine croient assez volontiers que ces troubles n'affectent que la population féminine des villes, notamment dans les classes aisées, à habitudes oisives ou sédentaires. Les statistiques des hôpitaux, des orphelinats, des maternités, des bureaux de bienfaisance, ainsi que la pratique des campagnes, prouvent précisément le contraire.

A la campagne comme à la ville, les ouvrières sont bien loin de jouir à cet égard des immunités qu'on leur attribue. Les accidents se présentent partout, et ne diffèrent entre eux que par les symptômes-spécifiques, correspondant aux circonstances particulières dans lesquelles ils se sont produits.

Si, d'un côté, la jeune fille en position de cultiver son intelligence doit déjà modérer ses efforts intellectuels, même ceux qui n'ont pour objet que des arts d'agrément, afin de consacrer plus de temps aux détails d'un régime approprié au changement latent

qui s'effectue en elle, à plus forte raison, la fille du peuple doit-elle être exemptée d'une partie de ses labeurs, afin de laisser aux organes troublés l'indépendance nécessaire à leur transformation normale.

Quand la fonction cataméniale est établie, elle ne consiste pas seulement, comme on le suppose d'habitude, en phénomènes extérieurs et sans conséquence. Ceux-ci sont toujours précédés en effet de divers phénomènes internes qui, durant plusieurs jours, amènent dans l'équilibre des grandes fonctions une perturbation marquée.

Le système nerveux surtout est soumis à leur influence : la femme devient physiquement et moralement irritable; elle est sujette à des troubles morbides qui la condamnent souvent à l'inactivité.

Cet état périodique absorbe en moyenne près de deux mois par année, presque le sixième de l'existence.

Les fatigues de toute nature, les émotions et même de simples contrariétés aggravent parfois les symptômes au point de commander le repos le plus complet.

Par les mêmes causes, la fonction peut être supprimée, et cette suspension porte à la santé générale les plus sérieux préjudices; elle entraînerait même, dans certains cas, un véritable dépérissement, si des soins prodigués en temps opportun ne venaient prévenir ce fâcheux résultat.

Cette situation caractéristique du sexe faible dure une trentaine d'années, pendant lesquelles, normalement, la femme reste en possession de tous ses attributs physiologiques, et se trouve apte à rem-

plir le rôle social qui lui est dévolu par la nature : celui d'épouse et de mère.

Une sorte de seconde vie commence pour elle ; avec la gestation, un élément nouveau, l'enfant, vient modifier les conditions de son existence. Il n'est pas encore né que déjà l'on voit apparaître toute une série de phénomènes morbides qui exigent une surveillance active et incessante.

Les conditions d'équilibre sont profondément changées ; toutes les forces du sujet sont maintenant dirigées vers un but nouveau ; en détourner une partie par une fatigue exagérée quelconque, c'est commettre une faute grave, dont peut souffrir la mère et qui peut également entraver le développement de l'enfant.

La délivrance opérée, l'organisme maternel entre encore dans une nouvelle phase. Ses ressources sont affectées à d'autres fonctions. Elles sont employées à la régression par laquelle les organes reprennent peu à peu leur forme et leur position normale, et au travail d'approvisionnement qui doit assurer la première alimentation du nourrisson.

Lorsque celui-ci est sevré, le cycle physiologique s'achève, remettant en disponibilité les forces absorbées jusque-là.

Mais tout n'est pas dit encore. Lorsque la période de la maternité a pris fin et que la femme a dépassé le milieu de la vie, il lui reste à subir une crise dernière, non moins redoutable et toujours plus longue que celle de la puberté.

Une importante fonction se supprime. Un équilibre plus stable tend à s'établir dans son activité vitale,

laquelle peut alors s'exercer d'une manière plus égale et avec une intensité plus grande.

Mais ne croyez pas qu'après avoir traversé cette crise, qui ébranle souvent avec tant de violence son système nerveux, la femme devienne un être inoccupé. Son œuvre capitale est achevée, sans doute; mais un nouveau titre, celui de grand'mère, l'appelle à de nouveaux dévouements, auxquels elle applique le restant de ses forces externes.

Chez l'homme, Messieurs, les maladies viennent surtout du dehors; chez la femme, plus souvent, de causes internes.

Par suite des réactions fatales qu'exercent les mouvements organiques particuliers sur les conditions générales du corps, sa vie est agitée de troubles et de souffrances périodiques, séparés par de courts intervalles de bien-être.

Pour ne pas aggraver cette situation, sachons préserver la femme de l'imprudence qu'elle pourrait commettre en s'écartant de son rôle. Gardons-nous surtout, en favorisant des préjugés nouveaux, de lui faire quitter la maison où la retiennent les indispositions propres à son sexe, le soin de ses enfants et les travaux délicats adaptés à son organisation, dans lesquels, d'ailleurs, vous ne prétendez pas la supplanter.

Et ne pensez pas non plus que tout dépende du genre de vie imposé à la citadine, car la paysanne et la femme de peine, je vous l'ai dit déjà, ne sont pas mieux préservées que la première des accidents consécutifs des menstrues, des couches et des deux âges critiques, dus aux négligences et aux mille exigences de la pauvreté.

Nous sommes en droit d'affirmer que, dans toutes les conditions, à tous les degrés de l'échelle sociale, la femme a besoin, pour accomplir normalement la mission spéciale qui lui incombe, de toutes les forces dont elle dispose; elle ne peut ni ne doit les détourner de leur application naturelle.

Lorsque j'ai mis tantôt sous vos yeux le tableau qui vous a permis de comparer la simplicité relative du travail vital interne de l'homme avec la complication du mécanisme affecté à l'accomplissement des fonctions féminines, j'ai voulu faire ressortir l'immense inégalité qui se marque entre les forces utilisables des deux sexes.

Vous voyez combien la somme de force disponible à dépenser au dehors est différente chez les deux sexes; comment il se fait qu'il y a un sexe fort et un sexe faible par rapport aux manifestations extérieures.

Comment admettre dès lors que la différence énorme qui les sépare puisse résulter « de l'éducation et du genre de vie imposé par une société routinière et stupide » ?

Vous comprendrez aussi que l'on ne peut, sans violer les lois de la nature, détourner les forces de la femme de leur objet naturel, en lui imposant des exercices intellectuels et physiques qui épuisent son organisme, dépriment sa puissance génératrice et en altèrent les produits.

Vous vous direz enfin qu'une société qui sanctionnerait cette erreur encourrait les vengeances de la nature.

*
* *

Est-il besoin maintenant, pour trancher la question

que nous nous sommes posée, d'invoquer d'autres considérations que celles qui précèdent ?

Nous reconnaissons volontiers qu'il existe des femmes supérieures, dont l'intelligence égale et dépasse celle de beaucoup d'hommes, mais elles constituent assurément l'exception. Et lors même que ces créatures privilégiées joindraient à leur supériorité psychique une organisation des plus robustes, nous affirmerions encore que la force *libre* dont elles disposent n'égalera jamais celle de l'homme. La femme restera toujours physiquement inférieure à l'homme, à cause de la répartition forcément différente de son énergie.

De là cette conclusion qu'il y a incompatibilité entre l'individualité féminine et la profession médicale. Il en est de même à l'égard de toute fonction exigeant une production de travail externe considérable, dépassant la somme de forces disponibles.

La femme, non moins que l'homme, dira-t-on, a la conscience de sa valeur personnelle et le besoin d'une situation indépendante. Ce dernier avantage, le mariage l'offre parfois à quelques jeunes filles sans fortune. Mais la plupart n'ont pas cette heureuse chance. D'autres encore sont tellement jalouses de leur liberté qu'elles préfèrent, plutôt que de s'assujettir aux liens et aux obligations de la vie conjugale, renoncer aux joies de la maternité.

Pour celles-ci, le travail, c'est-à-dire la réciprocité des services rendus par l'individu à la société, et par la société à l'individu, devient le seul moyen de satisfaire à leurs aspirations.

Il leur faudra, en d'autres termes, adopter une profession.

Eh bien ! celles-là, nous devons les aider dans le choix d'un état utile à elles-mêmes et aux autres ; c'est nous, médecins, qui devons les éclairer sur les vraies limites imposées par la nature à leurs aptitudes, en détruisant des illusions dangereuses.

En ce qui concerne la profession de médecin, nous admettons que le célibat écarte une partie des difficultés que nous avons signalées, notamment celles qui sont le fait de la maternité. Mais toutes les autres subsistent et ne disparaîtront qu'après l'achèvement de la grande crise qui forme, pour ainsi dire, le terme de la carrière féminine.

La profession de médecin n'apportera, sous ce rapport, aucun soulagement à la femme ; ce sera le contraire.

Lorsque nous voyons la jeune fille se décider malgré tout à tenter l'entreprise, nous ne pouvons que la supposer en possession d'un avoir suffisant pour franchir la longue période des études préparatoires et spéciales, et celle assurément aussi longue, plus coûteuse encore et bien aléatoire, du premier établissement. Cette mise de fonds est importante. Si la jeune fille n'a vu dans son entreprise qu'une source de profits, il faut bien convenir que sa spéculation est bien aventureuse, et qu'elle court souvent au-devant d'un désastre.

Les ressources dont elle dispose et qu'elle va risquer dans une tentative périlleuse pourraient cependant, si elle embrassait une autre carrière, lui rendre, dès les premiers jours, des services suffisants

pour garantir son indépendance. N'est-il pas de notre devoir de l'en avertir, afin qu'elle ne lâche pas la proie pour l'ombre et ne s'expose pas à subir le sort déplorable d'une déclassée.

Si sa fortune est telle que, même en cas d'échec, son indépendance ne soit pas compromise, la question change de face, et l'éventualité d'un insuccès n'a plus la même importance.

Il ne s'agit plus en effet d'une femme luttant pour l'existence, mais d'une de ces individualités avides de science, que tourmente le désir de tout étudier et de tout connaître; ou bien encore d'un de ces esprits ambitieux qui ne voient dans le titre qu'ils cherchent à acquérir qu'un moyen de paraître supérieur.

Ces dernières catégories rentrent dans la classe des *raretés*; nous pouvons les laisser à leurs préentions, mais nous n'avons pas à les stimuler par d'inopportuns encouragements.

*
* *

Il ne nous reste plus qu'à examiner si, en Belgique, l'organisation de l'enseignement public ou particulier est en mesure d'assurer aux filles l'exercice du droit que nous venons de leur reconnaître en principe.

En ce qui concerne l'enseignement préparatoire, celui qui combine l'instruction littéraire à l'instruction scientifique, notre pays, jusqu'à présent, ne possède aucune institution où les jeunes filles puissent recevoir cet enseignement. Elles ne devront donc compter que sur leurs propres ressources, tant que cette lacune ne sera pas comblée.

Les partisans de l'émancipation à outrance, ar-

rêtés peut-être par l'opinion des orateurs qui, dans nos dernières sessions parlementaires, ont vivement critiqué le système des écoles primaires mixtes, n'ont pas encore osé réclamer pour les filles adolescentes l'accès de nos athénées et de nos collèges.

Quant à un enseignement supérieur spécialement organisé pour les femmes, il fait tout autant défaut que l'enseignement moyen. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, depuis quelque temps, en vertu du silence de la loi, nos universités sont devenues des établissements mixtes. En vertu de la règle qui, depuis dix ans, place sur le même niveau, pour l'accession aux études universitaires, l'ignorance et l'instruction, les deux sexes s'y trouvent mêlés.

En thèse générale, je ne crains pas de déclarer que cette promiscuité, dangereuse à plus d'un titre, éveille en moi un sentiment de tristesse; ne serait-il pas désirable que les orateurs dont je rappelais tantôt les critiques fissent une application plus complète et beaucoup plus opportune de leurs arguments à l'institution des universités mixtes? Puissent-ils accorder à ce sujet toute leur attention et en faire l'objet de leurs futurs travaux!

En ce qui me concerne, je désire me borner aux considérations relatives à l'étude de la médecine, ce qui n'est certainement pas le point le moins important de la question.

Les observations qui vont suivre ont été formulées déjà par d'éminents confrères, et je n'ai d'autre prétention, en les reproduisant, que d'en faire ressortir la valeur. Elles ne concernent d'ailleurs que la vraie femme, celle qui a conservé sa dignité, qui

en connaît le prix. Pour faire d'une femme un médecin, il faut d'abord soumettre sa sensibilité au choc des plus rudes épreuves, l'endurcir par le spectacle impressionnant des cliniques, lui imposer chaque jour des tâches rebutantes, dérouler enfin sous ses yeux des scènes propres à émouvoir les âmes les mieux trempées. Mais ce n'est pas tout : il faut encore heurter, révolter même cette pudeur et cette réserve qui sont les apanages de son sexe.

Qui donc oserait, après un seul instant de réflexion, soutenir qu'il n'y a ni danger, ni même inconvenient à réunir les étudiants des deux sexes dans les amphithéâtres de dissection, dans les hôpitaux; à les laisser se livrer en commun aux exercices pratiques que comporte leur éducation professionnelle; à procéder devant un auditoire mixte à des démonstrations d'anatomie, de physiologie, de médecine, de chirurgie et d'obstétrique ?

Les leçons, ainsi faites, seront-elles complètes ? le professeur aura-t-il toute sa liberté de parole ? le clinicien osera-t-il mettre à découvert toutes les parties du corps d'un malade ?

Pour ne conserver aucun doute, Messieurs, sur l'embarras possible d'une telle situation, mettez-vous à la place de l'étudiant qui aurait sa sœur pour condisciple, ou du professeur qui verrait sa fille assister à ses leçons, et j'ajouterai que cet embarras existe au détriment de la science et des malades.

Le Dr Clarke, partisan du doctorat des femmes, convaincu que les études médicales et l'analyse des phénomènes physiologiques ne peuvent qu'élever le sens moral, écrit : « qu'il ne peut supporter l'idée de

» jeunes filles et de jeunes garçons scrutant en-
» semble les organes de la génération, analysant
» ensemble les principes constituants de l'urine, ou
» dissertant les mystères de la syphilis. » (1)

La promiscuité des sexes dans les universités, et particulièrement dans les facultés de médecine, a été l'objet de vives préoccupations en Angleterre et même en Amérique, où l'on jouit pourtant d'une si grande liberté. De sérieuses difficultés ont surgi lorsque les étudiantes se sont présentées en nombre; on les a résolues à Philadelphie par la création d'un « Collège médical pour femmes ».

A Edimbourg, les étudiants se sont refusés à laisser les étudiantes s'asseoir à leurs côtés; des conflits se sont élevés entre les professeurs de la faculté de médecine et de l'université. A Vienne, les femmes sont admises aux études médicales, mais elles sont séparées de l'autre sexe. Tout dernièrement, le ministre de l'instruction publique de Prusse a décidé que les femmes ne peuvent être admises aux universités prussiennes, ni comme étudiantes, ni comme élèves libres.

En Amérique et en Angleterre, ce n'est pas seulement la promiscuité des sexes qui a été l'objet de vives préoccupations à propos de l'enseignement supérieur des femmes : c'est aussi le danger des fortes études pour leur santé.

Depuis trois ans, les autorités ont exigé des candidates un certificat de médecin, constatant u'elles étaient en parfaite santé (2).

(1) Méd. Times 1870, 1, p. 129.

2) Revue internationale de l'enseignement. Octobre 1886.

Nous n'avons en Belgique, dans les universités de l'État, aucune installation convenable pour écarter les graves inconvénients qui ne tarderaient pas à se produire au cas où les cours de la faculté de médecine seraient ouverts aux jeunes filles.

Vous pourrez apprécier d'ailleurs, à leur juste mesure, par la statistique que j'aurai l'honneur de vous présenter tantôt, la valeur de leurs études et les résultats qu'elles ont obtenus dans les autres branches de l'enseignement.

Avant de terminer ce discours, permettez-moi de citer les conclusions d'une allocution présidentielle très intéressante du docteur Withers Moore, prononcée à l'Association des médecins anglais, à Brighton, et traitant de l'instruction supérieure des femmes; elle vient d'être publiée dans la *Revue scientifique* du 25 septembre dernier :

« L'excès de travail, surtout dans la jeunesse,
» ruine la santé de l'intelligence et du corps, et
» l'excès du travail intellectuel plus encore que
» l'autre. Etant donnée la nature de la femme, le
» travail intellectuel des jeunes filles sera toujours
» excessif, surtout lorsqu'elles auront à entrer en
» compétition avec l'homme, mieux doué au point
» de vue intellectuel. Pour éviter des résultats déplo-
» rables, il faut laisser à la femme une somme de
» force et d'énergie vitale qui la rende apte à la
» maternité. Avec l'éducation supérieure ouverte
» aux femmes, la race humaine perdra ceux qui
» auraient été leurs fils. Bacon ne sera plus enfanté;
» celle qui aurait été sa mère sera peut-être une
» élève très distinguée.

» Être une mère, une épouse de mérite, n'est-ce pas
» là le plus noble idéal de la femme? elle a été créée
» pour être la compagne de l'homme, et non son
» rival; elle est le cœur et non la tête, le soutien et
» non le guide. Pendant bien longtemps, la femme
» est restée à sa place; elle l'a bien et noblement
» occupée. « Je suis le roi de la maison, et toi, tu en
» es la reine », dit l'époux dans le chant de Long-
» fellow. »

Je termine, Messieurs, en exprimant ce qu'est et doit être le rôle réciproque de l'homme et de la femme.

A l'homme tous les travaux externes et les dévoûments expansifs; à la femme le grand travail interne et les dévoûments intimes; à leurs enfants, tout le profit matériel, moral et intellectuel de leur union, de leur assistance réciproque; à leurs enfants aussi, tout le préjudice de leurs malentendus, ou d'une maladroite répartition du travail collectif, contraire au vœu de la nature.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

DE LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1885-86



POPULATION.

Le mouvement ascendant de la population de notre Université continue à s'accroître de plus en plus.

Ne nous hâtons pas trop de nous en réjouir, surtout en ce moment où les carrières libérales sont partout encombrées. Nous aimerions mieux pouvoir constater, en ce qui concerne les entrants, une plus-value sur la qualité qu'une augmentation de nombre. Et, malheureusement, les nombreux échecs subis par les élèves des facultés de philosophie et des sciences naturelles tendent à prouver de plus en plus l'extrême urgence d'élever au seuil de nos Universités des barrières moins faciles à franchir, en exigeant de nos futurs élèves certaines conditions d'âge et de préparation intellectuelle.

Pendant l'année académique 1885-1886, 1,536 étudiants ont été immatriculés au rôle général. C'est 43 de plus que l'année dernière.

Ils se répartissent entre les quatre facultés et les écoles spéciales de la manière suivante :

Faculté de philosophie.	249	élèves, dont	104	nouveaux.
» de droit.	333	»	»	86
» des sciences.	402	»	»	166
» de médecine.	228	»	»	54
Écoles spéciales.	324	»	»	76

Totaux : 1,536 élèves, dont 486 nouveaux.

Des 1,536 élèves inscrits, 153 sont étrangers et 1,383 indigènes. Ceux-ci se répartissent entre les diverses provinces dans les proportions suivantes :

Province de Liège	893
» Hainaut	102
» Namur.	97
» Limbourg.	90
» Luxembourg.	74
» Brabant	69
» Anvers.	27
» Flandre occidentale	19
» Flandre orientale	12

Total : 1,383

Les 153 élèves étrangers sont originaires des pays suivants :

Roumanie	17
Pologne	16
Russie	16
France	15
Hollande.	15
Espagne	13
Italie	12
Allemagne	11

A reporter : 115

	Report :	115
Amérique		8
Turquie		8
Grand-Duché de Luxembourg.		5
Bulgarie		5
Grèce		4
Brésil		3
Autriche		2
Angleterre		2
Ecosse		1
	Total :	153

Nous avons eu à déplorer cette année la mort de cinq de nos élèves : MM. Émile Dubois, de St-Nicolas, lez-Liége, étudiant en pharmacie ; Jules-Joseph Guillaume, de Liège, élève de la candidature en pharmacie ; Alfred Richard, de Clervaux, élève de la première année des mécaniciens étrangers ; Pierre Guilliams, de Borloo, élève en pharmacie, et Adolphe Louis Le Seigne, candidat en droit, de Charleroi. L'Université leur conservera un affectueux souvenir.

EXAMENS.

FACULTÉS.

1,275 élèves ont pris inscription pour les examens devant les facultés pendant les trois sessions de l'année académique. Sur ce nombre :

1,000 élèves ont été examinés.

621 » ont été admis, dont :

381 d'une manière satisfaisante ;

128 avec distinction ;

79 avec grande distinction ;

33 avec la plus grande distinction.

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande distinction :

MM. A. — Faculté de philosophie et lettres.

1 Bidez, J., de Frameries (1). 2 De la Vallée-Poussin, L., de Liège.

MM. B. — Faculté de droit.

1 Thiry, G., de Liège. 6 Van den Kieboom, Al., de Huy.
2 Poncelet, Ed., de Liège. 7 Théate, Th., de Liège.
3 De Gaiffier, S., de Hestroy. 8 Ayou, Al., d'Ypres.
4 Delhaise, Al., d'Angleur. 9 De Behr, F., de Liège.
5 Julin, Ar., de Liège.

MM. C. — Faculté des sciences.

1 Regnier, H., de Jupille. 5 Corin, J., d'Ivoz-Ramet.
2 Deruyts, F., de Liège. 6 Nypels, P., d'Anvers.
3 Gendebien, L., d'Engis. 7 Beaupain, J., de Cierreux.
4 Viatour, M., de Liège. 8 Legrand, A., de Herve.

MM. D. — Faculté de médecine.

1 Bérard, Ed., de Liège. 8 Van Beneden, A., de Jupille
2 Herzet, J., de Thimister. 9 Kuborn, P., de Seraing.
3 Dor, Oct., de St-Gérard. 10 Philippe, C., de Liège.
4 Demaret, J., de Basse-Bodeux. 11 Malvoz, E., de Huy.
5 Colson, Ch., d'Eelen. 12 Malget, E., de Heispelt.
6 Petit, F., de Charneux. 13 Serulier, E., de Liège.
7 Corin, G., d'Ivoz-Ramet.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

MM. A. — Faculté de philosophie et lettres.

1 De Lhonneux, J., de Verviers. 9 Destexhe, Ed., de Liège.
2 Bacha, E., de Liège (2). 10 Haller, J., de Bruxelles.
3 Dupont, E., de Saive (2). 11 Lemaire, J., de Maestricht.
4 Frédérix, A., de Liège (2). 12 Petitqueux, Ed., de Dunkerque.
5 Hanotieaux, A., de Gembloux (2). 13 Tart, L., de Liège.
6 Mali, J., de Verviers. 14 Thoumsin, S., de Flône.
7 Andrien, L., de Liège. 15 Decelle, E., de Liège.
8 Dessart, A., de Jemeppe.

(1) M. Bidez a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Bacha, Dupont, Frédérix et Hanotieaux ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

MM.

B. — Faculté de droit.

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1 Jacques-Houssa, P., de Waremmé. | 7 Grégoire, M., de Jemeppe. |
| 2 Nassen, J., de Martenslinde. | 8 Hicquet, G., de St-Servais. |
| 3 Deconinck, G., d'Harlebeke. | 9 Coemans, F., de St-Trond. |
| 4 Fraipont, M., de Liège. | 10 Mahaim, E., de Momignies. |
| 5 Rossay, E., de Glons. | 11 Van Assche, P., d'Anvers. |
| 6 Capitaine, Al., de Liège. | |

MM.

C. — Faculté des sciences.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1 Regnier, H., de Jupille. | 9 Mahaim, A., de Momignies. |
| 2 Lowis, L., de Munsterbilsen. | 10 Masius, J., de Liège. |
| 3 Dupuis, J., d'Eben-Emael. | 11 Nihoul, Ed., de Flémalle-Haute. |
| 4 Ansiaux, G., de Liège. | 12 Jacquemotte, Ed., de Jupille. |
| 5 Collon, A., de Mons. | 13 Stainier, Ch., de Geer. |
| 6 Remy, L., de Liège. | 14 Verniory, L., de Seraing. |
| 7 Dusart, L., de Mons, lez-Liège. | 15 Etienne, M., de Liège. |
| 8 Lefèvre, Oct., de Marchienne-
au-Pont. | 16 Stainier, X., de Bry. |

MM.

D. — Faculté de médecine.

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| 1 Denoel, M., de Bressoux. | 16 Lambrette, A., d'Ensival. |
| 2 Van Aubel, Ch., de Liège. | 17 Polis, A., de Stembert. |
| 3 Ancion, E., de Verviers. | 18 Bérard, Ed., de Liège. |
| 4 Saroléa, E., d'Ostende (1). | 19 Cornil, F., de Châtelet. |
| 5 Lagrange, J., d'Ypres. | 20 Vandermeulen, G., de Brée. |
| 6 Hardy, G., de Liège. | 21 Delsaux, E., de Liège. |
| 7 Labeye, L., de Bolland (1). | 22 Saroléa, L., de Hasselt. |
| 8 Delruelle, G., des Awirs (1). | 23 Foettinger, A., de Liège. |
| 9 Guillaume, G., de Vitrival. | 24 Griffé, M., de St-Denis (2). |
| 10 Benoit, F., de Liège. | 25 Malget, E., de Heispelt. |
| 11 Grosjean, A., de Lambermont. | 26 Michiels, G., de Léau. |
| 12 Henrotay, J., de Petit-Rechain. | 27 Triffaux, C., de Namur. |
| 13 Ledoux, D., de Dilsen. | 28 Lambinon, H., de Liège. |
| 14 François, E., de Binche. | 29 Malvoz, Ern., de Huy. |
| 15 Jeanne, M., de Liège. | |

(1) MM. Saroléa, Labeye et Delruelle ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

(2) M. Griffé a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM. A. — Faculté de philosophie et lettres.

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1 Andrien, L., de Liége. | 8 Thoumsin, G., de Flône. |
| 2 Becker, J., de Mussy-la-Ville. | 9 Masquelin, J., de Liége. |
| 3 Capelle, N., de Saint-Nicolas,
Liége (1). | 10 Verheggen, A., de Virton. |
| 4 Francotte, A., de Liége. | 11 Goetsbloets, A., de Hasselt. |
| 5 Lebeau, Ar., de Seraing. | 12 Tschoffen, M., de Dinant. |
| 6 Sohy, J., de Liége (1). | 13 Marissiaux, L., de Seraing. |
| 7 Tart, L., de Liége. | 14 Mawet, E., de Chênée. |
| | 15 Mockel, A., d'Ougrée. |

MM. B. — Faculté de droit.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 Flagontier, P., de Verviers. | 16 Falaise, J., de Huy. |
| 2 Boine, J., de Huppaye. | 17 Lamquet, Ch., d'Erpent. |
| 3 Rahlenbeek, G., de Dalhem. | 18 Lürh, E., de Bruxelles. |
| 4 Tchobanoff, Ch., de Calofer (2). | 19 Tabutant, L., de Bruxelles. |
| 5 Delsaux, L., de Liége. | 20 Tillieux, G., de Namur. |
| 6 Dewandre, J., de Herve. | 21 Vanden Bosch, F., de Peer. |
| 7 Dubois, A., de Hollogne-aux-
Pierres. | 22 Goyens, A., de Saint-Trond. |
| 8 Renson, O., de Beyne-Heusay. | 23 Pastur, P., de Marcinelle. |
| 9 Gerardy, A., de Charneux. | 24 Dochen, Gh., de Hannut. |
| 10 Bollinne, F., de Huy. | 25 Dupont, L., de Liége. |
| 11 Mondus, A., de Looz. | 26 Lambert, Ch., de Paris. |
| 12 Masius, C., d'Arlon. | 27 Marcotty, G., de Jemeppe. |
| 13 Capelle, J., de Namur. | 28 Marbaise, L., de Herve. |
| 14 Delaveux, G., de Liége. | 29 Winand, M., de Liége. |
| 15 Dumont, Ed., de Bruxelles. | 30 Philippart, H., de Durbuy. |

MM. C. — Faculté des sciences.

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Bidlot, F., de Liége. | 4 Herzet, A., de Herve. |
| 2 Demaret, J., de Basse-Bodeux. | 5 Lamarche, H., de Vierset-
Barse. |
| 3 Guénair, L., de Huy. | |

(1) MM. Capelle et Sohy ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

(2) M. Tchobanoff a obtenu la distinction dans deux examens différents.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 6 Milliau, G., de Liège. | 16 Krins, J., de Dison. |
| 7 Willems, L., de Houtain-Saint-Siméon. | 17 Dache, J., d'Engis. |
| 8 Dubois, H., de Hollogne-aux-Pierres. | 18 Dejardin, F., de Liège. |
| 9 Braine, J., d'Ans. | 19 Hogge, A., de Liège. |
| 10 Van Beneden, E., de Jupille. | 20 Lewuillon, A., d'Etalle. |
| 11 Berrewaerts, Ch., d'Anvers. | 21 Lucion, M., de Liège. |
| 12 Docquier, L., de Rocour. | 22 Neuray, L., de Romsée. |
| 13 Henrard, H., de Liège. | 23 Tart, E., de Liège. |
| 14 Henry, J., de Montegnée. | 24 Haccour, J., de Marille. |
| 15 Moreau, J., de Meeffe. | 25 Magnée, J., de Hognoul. |
| | 26 Fanchamps, F., de Verviers. |
| | 27 Leroux, A., de Tilleur. |

MM.

D. — Faculté de médecine.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 Goffin, Ed., d'Emine. | 23 Jamsin, S., de Fléron. |
| 2 Philippet, J., de Seraing (1). | 24 Léonard, J., de Verviers. |
| 3 Chaltin, A., de Tirlemont. | 25 Libotte, E., de Liège. |
| 4 Petit, Cl., de Liège. | 26 Riffart, J., de Malonne. |
| 5 Boens, J., de Mettet. | 27 Seulen, L., de Florenville. |
| 6 Hiriart, P., de Montevideo. | 28 Collette, J., de Cornesse. |
| 7 Delbovier, F., de Lize-Seraing (1). | 29 Godfrin, E., de Marchovelette. |
| 8 Grisard, L., de Wihogne (1). | 30 Snyers, Ed., de Namur. |
| 9 Machiels, J., de Hasselt (1). | 31 Bottin, F., de Liège (2). |
| 10 Snyers, Os., de Rosoux. | 32 Chalant, V., de Liège (2). |
| 11 Dor, Oct., de Saint-Gérard. | 33 Foettinger, A., de Liège. |
| 12 Gevens, F., de Namur. | 34 Groulard, J., de Grand-Rechain (2). |
| 13 Cerfontaine, Th., de Teuven. | 35 Lagrange, J., d'Ypres (2). |
| 14 Sarlet, F., de Herve. | 36 Lambinon, H., de Liège. |
| 15 Hermon, M., de Herstal. | 37 Cuypers, E., d'Oostham. |
| 16 Jacob, Ed., de Nandrin. | 38 Hardy, G., de Liège. |
| 17 Stiernon, A., de Namur. | 39 Michiels, G., de Léau. |
| 18 Roersch, Ch., de Bruges. | 40 Roskam, G., de Viemme. |
| 19 Vanclève, L., de Liège. | 41 Triffaux, C., de Namur. |
| 20 Wilmotte, Ad., d'Aywaille. | 42 Anciaux, C., de Fraiture. |
| 21 Clerbois, P., de Huy. | 43 Grégoire, A., de Verviers (2). |
| 22 Delaive, Ed., de Seraing. | 44 Collinge, J., de Terwagne. |

(1) MM. Philippet, Delbovier, Grisard et Machiels ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Bottin, Chalant, Groulard, Lagrange et Grégoire ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

ÉCOLES SPÉCIALES.

Sur 257 élèves qui ont été examinés, 190 ont été admis, dont :

4 avec la plus grande distinction.

14 avec grande distinction.

44 avec distinction.

128 d'une manière satisfaisante.

56 élèves se sont présentés à l'examen final ; 48 ont été diplômés.

7 en qualité d'ingénieurs honoraires des mines.

15 id. id. civils id.

13 id. id. id. des arts et manufactures.

9 id. id. id. mécaniciens.

3 id. id. électriciens.

1 a subi une épreuve complémentaire d'ingénieur civil mécanicien.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu la plus grande distinction :

MM.

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| 1 Collin, J., de Stavelot. | 3 Tasté, A., de Verviers. |
| 2 Verniory, L., de Seraing. | 4 Thiriart, L., de Liège. |

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| 1 Hilgers, C., d'Engis. | 8 Jottrand, F., de Namur. |
| 2 Barlet, H., de Verviers. | 9 Becker, H., de Liège. |
| 3 Disery, E., de Liège. | 10 Zoude, E., de Poix. |
| 4 Habets, P., de Liège. | 11 Marchand, L., de Rotheux. |
| 5 Faucan, J., de Liège. | 12 Rogowski, M., de Bojanowka. |
| 6 Schmidt, F., de Liège. | 13 Hooper, T., de Nicaragua. |
| 7 Frenkel, A., de Berdichen. | 14 Demany, L., de Liège. |

Ont mérité la distinction :

MM.

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Swerts, G., de Liège. | 4 Janssen, A., de Cologne. |
| 2 Focquet, P., de Mariembourg. | 5 Jasikoff, D., de Moscou. |
| 3 Delcourt, M., de Huy. | 6 Francken, F., de Grâce-Berleur. |

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| 7 Frédérix, C., de Liége. | 26 Hubar, P., de Herstal. |
| 8 Baffa, T., de Smyrne.. | 27 Roosen, A., de Liége. |
| 9 Delbrouck, M., de Haneffe. | 28 Piedbœuf, P., de Dusseldorf. |
| 10 Thiry, L., de Jemeppe. | 29 Peniakoff, M., de Bakkmuth. |
| 11 Goupy, H., de Rotheux. | 30 Janssen, C., de Liége. |
| 12 Timmerhans, Ch., de Liége. | 31 Bougnet, E., de Jemeppe. |
| 13 Schmidt, Ed., de Liége. | 32 Rallé, G., de Constantinople. |
| 14 Danse, C., de Liége. | 33 Misonne, O., de Dampremy. |
| 15 Delruelle, J., de Liége. | 34 Angier, R., de Londres. |
| 16 Noé, G., de Liége. | 35 Gillard, L., de Challes. |
| 17 Béduwé, L., de Liége. | 36 Castermans, C., de Liége. |
| 18 Rogowski, M., de Bojanowka. | 37 Francken, O., de Grâce-Berleur. |
| 19 Legrand, L., de Liége. | 38 Nicodème, P., d'Anthée. |
| 20 Kersten, J., de Liége. | 39 Merlot, J., de Liége. |
| 21 Laszcz, Th., de Stanisrewicz. | 40 Frère, G., de Liége. |
| 22 Mercurian, S., de Smyrne. | 41 Thiry, L., de Jemeppe. |
| 23 Janssen, Al., de Bruxelles. | 42 Krawtzoﬀ, M., de Nicopal (1). |
| 24 Defacqz, Ch., de Roux. | 43 Borberis, J., de Turin. |
| 25 Hargot, Ch., d'Ouen l'Aumône. | |

Relevé des Demoiselles inscrites au rôle des étudiants et aux examens.

Années académiques.	Inscriptions au rôle.	Inscriptions aux examens.	Admissions.	Ajournements.
1881-82	1	0		
1882-83	7	1	1	
1883-84	23	15	2	13
1884-85	19	14	10	4
1885-86	22	7	3	4
	72	37	16	21

9 d'entre elles ont quitté l'Université sans subir d'examen.

Une d'elles est sortie avec un diplôme de pharmacien, qu'elle a obtenu avec la plus grande distinction; une autre, avec un diplôme de candidature en sciences naturelles.

(1) M. Krawtzoﬀ, M., a obtenu la distinction dans deux examens différents.

EXAMENS SCIENTIFIQUES.

Le 20 novembre 1885, M. Paul Raeymackers, de Halle-Boyenhoven, a subi, d'une manière satisfaisante, l'examen de docteur en sciences politiques et administratives.

Le 22 décembre 1885, M. Polybe Oeconomou, de Calabreta, a subi, d'une manière satisfaisante, la première épreuve du doctorat en philosophie et lettres.

Le 11 janvier 1886, M. Albert Gioranu, de Bucharest, a subi, avec distinction, la deuxième épreuve du doctorat en sciences politiques et administratives.

Le 26 janvier 1886, M. Georges Stourdza, de Jassy, a subi, avec grande distinction, la première épreuve du doctorat en droit.

Le 2 février 1886, M. Nicolas Constantinesco, de Bucharest, a subi, avec distinction, la deuxième épreuve du doctorat en sciences politiques et administratives.

Le 24 mars 1886, M. Alexandre Lupasko, de Vaslui, a subi, d'une manière satisfaisante, la première épreuve de candidature en philosophie et lettres.

Le 5 juin 1886, M. Théodore Demètrie Spéranția, de Lungani, a subi, d'une manière satisfaisante, la première épreuve du doctorat en philosophie et lettres.

Le 12 juillet 1886, M. Pierre Tinca, de Roman, a subi, d'une manière satisfaisante, l'examen de candidature en droit. — M. Georges Stourdza, de Jassy, d'une manière satisfaisante, l'épreuve du deuxième doctorat en droit. — MM. Stéphan Urlatziano, de Bucharest, d'une manière satisfaisante; Demètre Kostaki, de Berlad (Roumanie), d'une manière satisfaisante, et Constantin Ivasco, de Jassy, avec distinction, l'épreuve du premier doctorat en droit.

Le 4 août 1886, M. Alexandre Lupasko, de Vaslui, a subi, d'une manière satisfaisante, la deuxième épreuve de la candidature en philosophie et lettres.

DIPLOME SPÉCIAL.

M. Victor Van der Haegen, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, archiviste de Gand, chargé de cours à l'Université de la même ville, a obtenu, en séance publique du 5 août 1886, sur l'avis de la majorité de la faculté, le diplôme du doctorat spécial en sciences philosophiques. Il a présenté, à cette occasion, une dissertation inaugurale sur Geulincx, sa vie, sa philosophie et ses ouvrages.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

DÉCÈS.

A peine la nouvelle année académique avait-elle commencé, que des événements douloureux sont venus, coup sur coup, jeter la consternation parmi nous.

Le 15 octobre 1885 est décédé, à la Hulpe, M. J. T. P. Chandelon, professeur émérite à la faculté des sciences et inspecteur des études à l'école spéciale des arts et manufactures annexée à la faculté des sciences.

Chandelon était un professeur éminent, profondément aimé de ses élèves. Sentant ses forces l'abandonner, il venait de demander et d'obtenir son éméritat, lorsque la mort vint le surprendre : il n'a pu jouir du repos que ses travaux lui avaient mérité.

Le 5 novembre 1885 a succombé, à Liège, M. Nicolas Schwartz, professeur émérite à la faculté de philosophie. Il a laissé aux anciens collègues qui l'ont connu de légitimes regrets.

Le 4 décembre 1885 est décédé, à Liège, M. Léon Houet, professeur ordinaire à la faculté de droit. Houet promettait d'honorer la chaire qu'il occupait; mais, hélas ! il est tombé

prématurément, emportant nos vifs regrets et ceux de ses élèves.

Le 28 février 1886, nous avons également perdu notre collègue, M. Edouard Morren, professeur ordinaire à la faculté des sciences. Morren a vu ses forces l'abandonner au moment où il venait de réaliser le rêve de sa vie : il avait obtenu un institut botanique digne de l'Université, et, avec lui, les moyens de développer son enseignement, sa science et son talent. Il a succombé à d'épouvantables souffrances, dont le souvenir ajoute encore à nos regrets.

Le 3 mars 1886, nous a été ravi M. G.-S.-J. Nypels, professeur émérite à la faculté de droit. Ce cher et respecté collègue, ce vétéran, dont la verdeur semblait défier le temps, avait obtenu, parmi nous, tout ce qu'il pouvait désirer, et nous avait dotés de tout ce qu'il pouvait donner. Ses travaux avaient été appréciés comme ils le méritaient. Ses anciens et ses nouveaux élèves le vénéraient et le chérissaient ; ses jeunes collègues le regardaient comme un père. Il avait conservé l'une de ses chaires et, quelques jours avant sa mort, il y donnait encore son enseignement. Il a disparu, et nul de nous ne peut encore s'accoutumer à l'idée d'une séparation éternelle.

Mais la mort n'avait pas encore achevé sa triste moisson : le 26 août 1886, elle nous enlevait, à Embourg, M. J.-G. Macors, professeur émérite à la faculté de droit.

L'enseignement de Macors a laissé des traces brillantes. Son jugement était aussi sûr et aussi droit que son cœur, et son dévouement à l'Université et à ses amis était absolu. Il est mort subitement et sans souffrance.

Le corps universitaire tout entier lui garde des sentiments de reconnaissance et s'associe au deuil de sa famille et de ses amis.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

NOMINATIONS ET ATTRIBUTIONS.

Un arrêté royal du 30 septembre 1885 a accepté la démission de M. E. Fuchs, professeur ordinaire à la faculté de médecine, chargé des cours d'ophtalmologie et de physiologie des organes des sens.

Un arrêté royal du 5 novembre 1885 a fait passer de l'Université de Gand à celle de Liège M. P. Nuel, en qualité de professeur ordinaire à la faculté de médecine et l'a chargé des cours laissés vacants par M. Fuchs.

Par arrêté ministériel du 5 décembre 1885, M. J. Krutwig, docteur en sciences, a été chargé des répétitions de chimie industrielle.

Un arrêté royal du 21 janvier 1886 a admis à l'éméritat, sur sa demande, M. Jean-Louis Trasenster, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux Écoles spéciales.

Par arrêté royal du 31 janvier 1886, M. Auguste Bontemps, juge de paix à Liège, a été nommé professeur ordinaire à la faculté de droit, en remplacement de M. Léon Houet, décédé. Il a été chargé des cours de droit public et de droit administratif.

Un arrêté ministériel du 18 février 1886 a autorisé M. Raymond de Block, professeur à l'École normale des humanités, à faire un cours privé sur l'épigraphie grecque et latine.

Par arrêté royal du 29 mars 1886, M. Fernand Thiry, professeur ordinaire à la faculté de droit, a été déchargé du cours de notariat. Le cours de droit criminel belge (droit pénal et instruction criminelle), délaissé par feu M. le professeur Nypels, a été placé dans ses attributions.

Par arrêté royal du même jour, M. Gérard Galopin,

professeur ordinaire à la faculté de droit, a été chargé du cours de notariat.

Par décision ministérielle du 31 mars 1886, M. P. Namur, professeur émérite à la faculté de droit, a été autorisé à se faire suppléer dans le cours d'histoire et institutes du droit romain par M. Jules Namur, docteur spécial en droit romain.

Par arrêté royal du 1^{er} avril 1886, M. C. Vanlair, professeur ordinaire à la faculté de médecine, a été déchargé, sur sa demande, du cours d'anatomie pathologique.

Par arrêté ministériel du même jour, M. Charles Firket, agrégé spécial, a été chargé du cours d'anatomie pathologique délaissé par M. Vanlair.

Un arrêté ministériel du 18 avril 1886 a chargé M. Julien Fraipont, assistant à la faculté des sciences, de l'enseignement de la géographie et de la paléontologie animales.

Par arrêté royal du 10 mai 1886, M. J. G. Macors, professeur ordinaire à la faculté de droit, a été, sur sa demande, déclaré émérite.

Par arrêté royal de la même date, M. Charles Dejace, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, avocat près la Cour d'appel de Liège, a été nommé professeur extraordinaire à la faculté de droit.

Il donne les cours d'introduction historique au cours de droit civil et d'histoire du droit des gens, autrefois dans les attributions de M. le professeur émérite Macors.

Par arrêtés royaux du 12 juillet 1886, MM. Arsène Deschamps, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres, et Théodore Plucker, professeur extraordinaire à la faculté de médecine, ont été promus à l'ordinariat.

Après le décès de M. Chandelon et après l'admission à l'éméritat de MM. de Cuyper et Trasenster, le gouvernement, tenant compte des justes réclamations de la majorité des professeurs de la faculté des sciences, a pris, le 26 juillet dernier, un arrêté qui rentre dans l'esprit des articles 2 et 4 de la loi de 1835, reproduits dans la loi de

1849, et dans celui des premiers règlements. Il a décidé que deux professeurs de la faculté rempliraient les fonctions d'inspecteurs des études à l'école des mines.

La nomination des professeurs-inspecteurs, qui avait lieu autrefois sur la proposition de M. l'Administrateur-Inspecteur, est attribuée absolument à la faculté.

Le corps enseignant aura désormais une plus grande part aux délibérations qui intéressent l'institution. La compétence collective et complète du corps étant substituée à la compétence nécessairement moindre d'un collège limité, nous croyons fermement que, loin de s'amoindrir, la réputation de l'école continuera à s'étendre, et que, loin de dépérir, son enseignement ne fera que se fortifier.

Par arrêté royal du 26 juillet dernier, M. de Cuyper, inspecteur honoraire des études à l'école des mines, a été déchargé de la continuation de ses fonctions.

M. L. Trasenster a été autorisé à porter le titre d'inspecteur honoraire des études à l'école des mines.

Ce titre est la juste récompense de quarante années de dévouement et de zèle que ces collègues ont consacrées à l'école des mines et des arts, annexée à la faculté des sciences.

Par arrêté royal du 14 août 1886, M. A. Swaen, professeur ordinaire à la faculté de médecine, a été nommé secrétaire du Conseil académique pour l'année 1886-87.

Par arrêté royal du 9 septembre 1886, M. A. Gravis, docteur en sciences naturelles, a été nommé professeur extraordinaire à la faculté des sciences.

Il donnera le cours de botanique générale et spéciale, y compris la botanique médicale et la géographie des plantes.

Par arrêté de la même date, M. J. Fraipont, docteur en sciences naturelles, a été nommé professeur extraordinaire à la même faculté.

Il est chargé de l'enseignement de la géographie et de la paléontologie animales.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 1886, M. A. T. Schorn, répétiteur et chargé de cours, a été autorisé, à titre personnel, à prendre le titre de professeur aux écoles spéciales annexées à l'Université de Liège.

Par arrêté royal du 28 septembre 1886, M. Ch. Firket, chargé de cours à l'Université, a été nommé professeur extraordinaire à la faculté de médecine; il donnera le cours d'anatomie pathologique.

Enfin, il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre de M. Loomans, professeur émérite, qui m'informe qu'il vient d'adresser à M. le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique la demande d'être déchargé du cours de droit naturel. Il est un passage de cette missive que je n'ai pas lu sans émotion, et que je ne puis me résoudre à passer sous silence.

« En vous faisant part, dit M. Loomans, de mes projets » de retraite définitive, je sens combien il m'est dur de » quitter la maison, de dire adieu à mes collègues et à mes » élèves. Vous avez bien voulu me rappeler, M. le recteur, » dans une circonstance récente, que vous étiez au nombre » de mes premiers élèves. Tant d'autres sont venus s'asseoir » d'année en année, devant ma chaire, et tous n'ont cessé » de me donner des témoignages d'une respectueuse » sympathie.

» Veuillez, Monsieur le recteur, au nom de tous, recevoir » ici l'expression de ma profonde gratitude. »

DISTINCTIONS.

Dans sa séance publique du 16 décembre 1885, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique a accordé à M. Armand Jorissen, agrégé spécial, un prix de six cents francs pour son mémoire intitulé : « Les phénomènes chimiques de la germination. »

Dans sa séance du 10 mai 1886, la classe des lettres de

L'Académie royale de Belgique a décerné un des prix De Keyn aux éléments de grammaire grecque par MM. Roersch et Thomas.

Un arrêté royal du 20 août 1886 a décerné à MM. Delbœuy et Roersch la récompense instituée par le gouvernement en faveur de la meilleure grammaire de langue française à l'usage de l'enseignement moyen.

Dans sa séance du 25 septembre 1886, l'Académie royale de médecine a accordé une récompense de 500 francs à M. Léon Fredericq pour son mémoire de concours sur l'action physiologique des émissions sanguines.

Par arrêté royal du 4 mars 1886, le Roi a bien voulu honorer dans ma personne les fonctions du rectorat, en me conférant la croix d'officier de son ordre.

BOURSES.

Une bourse de deux mille francs, due à la générosité de M. le sénateur Montefiore, sera décernée à l'élève qui passera l'examen d'ingénieur-électricien avec la plus grande distinction. Elle sera affectée, soit à un voyage d'instruction, soit à couvrir les frais d'une année de recherches spéciales, exécutées à l'Institut électro-technique.

M. Carlos Bertemati, de Xérès, a obtenu cette bourse pour l'année 1885-1886.

L'Université adresse ses plus vifs remerciements au généreux donateur.

Deux bourses de 2,000 francs, instituées en vertu de l'art. 44 de la loi, ont été décernées en 1886 à MM. Magnette, Félix, de Virton, docteur en droit; Terfve, Oscar, de Nessonvaux, docteur en sciences naturelles, et Gillet, Camille, d'Aubel, pharmacien.

INSTALLATIONS UNIVERSITAIRES.

L'Institut anatomique, qui, l'année dernière à la rentrée, était à peu près terminé, a pu être inauguré cette année.

Grâce à l'habileté pratique des savants directeurs, MM. les professeurs Swaen et Putzeys, tout y a été prévu, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que nulle part il n'existe un institut comme le nôtre. C'est un chef-d'œuvre dont nos jeunes collègues peuvent être fiers.

L'enseignement de la mécanique appliquée et de la physique industrielle est désormais pourvu d'un laboratoire d'exercices pratiques, installé dans l'établissement de M. Beer, à Jemeppe, où M. le professeur Dwelshauvers a été autorisé à faire monter la machine à vapeur acquise depuis quelque temps.

Les Instituts de physiologie, de zoologie, le complément de l'École des mines et l'Institut des sciences chimiques, que M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, dans sa sollicitude pour l'Université de Liège, avait mis en adjudication l'année dernière, sont en bonne voie d'exécution; la plupart vont être bientôt sous toit et seront probablement ouverts aux élèves dans le cours de la présente année académique.

Il devra s'ensuivre la démolition immédiate du bâtiment de l'ancienne École des mines, construction impossible et inutilisable; son emplacement servira à l'achèvement de l'Institut des sciences chimiques, de manière à doter cet enseignement d'un auditoire assez vaste pour suffire à ses nouveaux besoins. Une partie des nombreux élèves du cours sont, en effet, actuellement obligés d'écouter debout les leçons du professeur et se trouvent dans l'impossibilité de prendre convenablement des notes. L'Institut nouveau renfermera aussi les laboratoires nécessaires au développement de l'instruction pratique des étudiants.

Il serait injuste, en parlant des Instituts commencés, de ne point rendre hommage aux efforts désintéressés des collègues qui en ont conçu les plans et qui aujourd'hui encore en surveillent laborieusement l'exécution. On ne pourrait assez les en louer, et l'Université tout entière, professeurs et étudiants, ne saurait leur en vouer à tous une trop profonde reconnaissance. Certes, les administrations ont fourni les sommes nécessaires à ces entreprises. Mais les véritables fondateurs de ces Instituts sont ceux dont les instances réitérées, les démarches et les réclamations sans nombre ont fini par convertir à leur idée les pouvoirs publics, ceux qui se sont imposé la lourde tâche de poursuivre, au prix de leur temps et de leur repos, à travers mille difficultés bureaucratiques et sans que jamais un encouragement ni une récompense d'aucune sorte soient venus stimuler leur zèle, la création de ces brillants Instituts, qui feront plus tard l'admiration du monde savant et la gloire de l'Université de Liège.

Nous avons le ferme espoir que M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique voudra bien, dans un délai rapproché, faire mettre en adjudication le bâtiment qui doit relier celui des écoles au Conservatoire; cela permettrait l'évacuation d'un bâtiment destiné aux Instituts de physique et de minéralogie.

Nous émettons les mêmes vœux au sujet de la reconstruction de l'hôpital de Bavière. On est d'accord, aujourd'hui, sur la question du déplacement et sur celle de la situation du futur hôpital. On est d'accord aussi sur la nécessité d'une prompte solution. Il reste à déterminer les parts d'intervention des Hospices, de la Ville, de la Province et du Gouvernement. Mais on ne peut douter que toutes ces administrations n'aient à cœur de concourir à l'achèvement d'une œuvre que commandent impérieusement et les besoins universitaires et l'intérêt de l'humanité.

PUBLICATIONS.

Pendant l'année académique écoulée, le corps enseignant a continué à faire de nombreuses publications.

En voici la liste :

Dans la faculté de philosophie.

- M. J. Stecher.** — 1^o Notice biographique sur Louis Hymans.
2^o La chanson flamande au moyen-âge. (*Revue de Belgique.*)
3^o Rapport du jury De Keyn, du prix Stassart, etc.
4^o Collaboration à la *Biographie nationale*.
- M. A. Le Roy.** — 1^o Collaboration à la *Biographie nationale*.
2^o Rapport à l'Académie sur le concours de philosophie de 1886. (*Histoire du Cartésianisme en Belgique.*)
3^o Nombreux articles de critique philosophique, historique, etc., dans divers journaux ou recueils périodiques.
- M. J. Delbœuf.** — *Éléments de grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen.* 2^e édition, revue et corrigée. En collaboration avec M. le prof. L. Roersch. Ouvrage ayant obtenu la récompense instituée par arrêté royal du 11 décembre 1882 en faveur de la *meilleure grammaire* de la langue française destinée à l'enseignement moyen. Autorisé par arrêté royal du 20 août 1886.

Articles divers :

A. Dans la *Revue de l'Instruction publique* :

1^o *Le parfait grec, sa signification et son emploi.* 2^e partie, t. XXIX, 1^{re} livraison. Tiré à part.

2^o *A propos du passé défini. Variations grammaticales sur des thèmes connus. Théorie des temps de la conjugaison française,* t. XXIX, 2^e et 3^e livr. Tiré à part.

B. Dans la *Revue philosophique* :

1^o *Une hallucination à l'état normal et conscient.*

2^o *Sur les suggestions à date fixe.* Nov. 1885.

3^o *La mémoire chez les hypnotisés.*

4^o *Sur les modes valables du syllogisme.* Mai 1886.

5^o *De l'influence de l'incitation et de l'éducation dans le somnambulisme provoqué.* Août 1886.

6^o *Intelligence des animaux, anecdotes et faits* (article à propos du livre). Septembre 1886.

C. Dans la *Revue scientifique* :

1^o *Psychologie. Intelligence des animaux*. 3 janvier 1886.

2^o *Théorème sur les caractères de divisibilité des nombres*.
19 septembre 1886.

D. Dans la *Presse quotidienne* :

Journal de Liège, Meuse, Flandre libérale, etc.

M. L. Roersch. — 1^o *Levensschets van I. Heremans. (Annuaire de l'Académie royale.)*

2^o Diverses notices, rapports et articles dans la *Biographie nationale*, le *Bulletin de l'Académie royale* et la *Revue de l'Instruction publique*.

M. Chauvin. — 1^o Lévitique XVIII, 18. (Opinions of the hebrew and greek professors of the european universities, etc., p. 55 et suivantes).

2^o Joseph Lamaye. (*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne pour 1886.*)

M. E. Hubert. — *L'Enseignement de l'Histoire dans les Universités de l'Etat*. Discours prononcé à la distribution des prix du concours universitaire de 1885.

2^o Collaboration à la *Revue historique de Paris*, à la *Revue internationale de l'Enseignement*, aux *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft de Berlin*.

3^o Collaboration à la Grande Encyclopédie de Paris.

M. H. Pirenne, chargé de cours. — 1^o Sur l'état actuel des études de *paléographie et de diplomatique*. (*Revue de l'Instruction publique*, t. XXIX.)

2^o La formule *N. rex Francorum v. , inl.* (*Bulletins, de la Commission royale d'histoire*, t. XIII.)

3^o Collaboration à la *Biographie nationale*.

Dans la faculté des sciences.

M. C. de Guyper. — Tomes XVIII et XIX de la *Revue universelle des mines*; en collaboration avec M. le Professeur Habets.

M. G. Dewalque. — 1^o Rapport présenté au Congrès géologique international à Berlin, au nom de la commission de la nomenclature.

2^o Quelques observations au sujet de la note de M. E. Dupont, sur le poudingue de Wéris. (*Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique*, 3^o série, t. X, p. 579.)

3^o Quelques rapports à l'Académie. (*Id.*)

4^o Diverses communications à la Société géologique de Belgique. (*Annales de la Société géologique*, t. XIII, *passim*.)

5^o Diverses notices pour la *Biographie Nationale*.

M. J. Kupfferschlaeger. — 1^o Purification de l'acide sulfurique et préparation de l'acide nitrique. (*Bulletin de la Société chimique de Paris*, t. XLIV, page 353.)

2^o Désorganisation des substances organiques pour la recherche des poisons minéraux. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Février 1886.)

3^o Sur la toxicité et la non-toxicité des composés cuivriques. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, janvier et avril 1886.)

M. L. Perard. — 1^o Programme du cours de physique; 4^{me} partie.

2^o Note sur le contact physique. (Brochure in-8^o.)

M. W. Spring. — 1^o Sur la poussière organique de l'air de la ville de Liège. (*Ciel et Terre*, t. VI.)

2^o Recherches sur les proportions d'acide carbonique contenues dans l'air. (En collaboration avec M. L. Roland.) (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie de Belgique*, t. XXXVII.)

3^o Réaction du carbonate de sodium et du sulfate de baryum sous l'influence de la pression. (*Bulletin de l'Académie*, t. X.)

4^o Réaction du carbonate de baryum et du sulfate de sodium sous l'influence de la pression. (*Bulletin de la Société chimique de Paris*, t. XLVI.)

5^o Sur la chaleur des alliages d'étain et de plomb. (*Bulletin de l'Académie*, t. XI.)

6^o Beitrag zur Kenntniss der Massenwirkung. (*Société chimique d'Allemagne*, t. XVIII.)

7^o Plusieurs rapports sur les travaux de physique et de chimie présentés à l'Académie de Belgique par divers auteurs.

M. A. Habets. — *Revue universelle des mines*. (En collaboration avec M. le professeur émérite C. de Cuyper.)

M. J. Graindorge. — 1^o *Traité d'algèbre élémentaire*. (En collaboration avec M. Falisse.) 1^{re} partie, 8^e édition. Mons, 1885.

2^o *Éléments d'algèbre*. (En collaboration avec M. Falisse.) 3^e édition. Mons, 1886.

M. C. Le Paige. — 1^o Sur le nombre des groupes communs à des involutions marquées sur un même support. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. II, p. 121.)

2^o Remarques sur la théorie de l'involution. (*Acta de l'Académie Sud-Slave*, t. LXXV.)

3^o Note sur un ouvrage de M. d'Ocagne. (*Bolletino de Bibliografia du Prince Bon Compagni*, t. XVIII, p. 452.)

4^o Rapport sur divers travaux de M. J. Deruyts. (*Bulletin de l'Académie*, t. II et III.)

M. L. L. de Koninck. — *Exercices d'analyse quantitative*. (En collaboration avec M. E. Prost, assistant.)

M. L. G. de Koninck. — Notice sur le parallélisme entre le calcaire carbonifère du nord-ouest de l'Angleterre et celui de la Belgique. (En collaboration avec M. M. Lohest, assistant.)

M. J. Neuberg. — 1^o *Mathesis*, recueil mathématique à l'usage des écoles spéciales et des établissements d'instruction moyenne, publié par P. Mansion et J. Neuberg, t. VI.

2^o Sur le point de Steiner (*Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Grenoble.)

3^o Sur les surfaces anallagmatiques. (*Ibidem*.)

4^o Sur le point de Steiner. (*Journal de Math. spéc.*, 1886.)

5^o Sur le quadrilatère harmonique. (*Mathésis*, t. V.)

6^o Sur le point de Tarry. (*Mathésis*, t. VI.)

7^o *Quelques systèmes de tiges articulées et description mécanique des courbes*. (Liège, Decq et Nierstrasz.)

8^o Questions posées dans les *Wiskundige Opgaven*, l'*Eductional Times*, *Mathesis*, les *Nouvelles Annales de Mathématiques* et le *Journal de Bourget*.

M. H. Dechamps. — Des différents moyens de régulariser le travail résistant des machines d'épuisement. (*Revue universelle des mines*.)

M. J. Fraipont. — 1^o Monographie du genre Polygordius, 125 p. gr. in-8^o avec atlas de 16 planches. (*Faune et flore du golfe de Naples*, Berlin, 1886.)

2^o La race humaine de Neanderthal ou de Canstadt en Belgique (Recherches sur deux crânes et ossements humains découverts dans le quaternaire inférieur de la grotte de Spy); en collaboration avec M. Max Lohest, assistant de géologie. (*Archives de biologie*, t. VIII, avec 4 planches.)

3^o Contribution à l'histoire du terrain quaternaire en Belgique; en collaboration avec M. Max Lohest, assistant de géologie. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. VIII, 1886.)

M. Ad. Firket, chargé de cours. — 1^o Compte-rendu sommaire de la 3^e session du Congrès géologique international, tenue à Berlin, en 1885. (*Revue universelle des Mines*, 2^e série, t. XVIII.)

2^o Analyse du mémoire de M. Moulle sur la géologie générale et les mines de diamants de l'Afrique du Sud. (*Ibid.*, t. XIX.)

3° Remarques sur la classification des gîtes métallifères, par T. von Groddeck. — Traduit de l'allemand. (*Revue universelle des mines*, t. XIX.)

M. J. Deruyts, chargé de cours. — 1° Sur le calcul approché de certaines intégrales définies. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XI.)

2° Sur une classe de polynômes conjugués. (*Mémoires in-4° de l'Académie de Belgique*, 1886.)

3° Sur certains polynômes analogues aux fonctions X_n de Legendre. (*Travail présenté à la Société royale des sciences de Liège.*)

M. Ch. Fievez, chargé de cours. — Essai sur l'origine des raies de Fraunhofer en rapport avec la constitution du soleil. (*Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique*, juillet 1886.)

M. Eric Gerard, chargé de cours. — 1° Emploi du téléphone dans la recherche des dérangements des lignes électriques. (*Bulletin de l'Académie des sciences.*)

2° L'induction propre des conducteurs. (*Bulletin de la Société belge des électriciens.*)

3° *Éléments d'électro-technique.* (Vaillant-Carmanne, Liège, grand in-8°, 500 pages.)

4° Institut électro-technique Montéfiore. — But. — Programme. — Conditions d'admission. (Vaillant-Carmanne, Liège.)

M. V. Francken, chargé de cours. — 1° Modifications des nitromètres du professeur Lunge pour les faire servir à divers usages spéciaux. (*Revue universelle des mines.*)

2° Nouvelle méthode du dosage de soufre de Fr. Weil. (*Revue universelle des mines.*)

3° *Nouvelles piles électriques primaires.* (Leclanché-Barbier.)

M. P. Ubaghs, assistant à l'observatoire.

1° Notice sur l'observatoire de Cointe. (*Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 2^e série, t. XIII.)

2° Détermination de la direction et de la vitesse du transport du système solaire dans l'espace. (*Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. XLVII.)

M. Max Lohest, assistant. — 1° De l'âge de certains dépôts de sable et d'argile plastique des environs d'Esneux. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XIII.) En collaboration avec M. de Puydt.

2° Sur le limon fossilifère du Laveu. (Liège.) (*Ibid.*, t. XIII.)

3° Sur le limon fossilifère de Hocheporte. (Liège.) (*Ibid.*, t. XIII.)

4° Exploration de la grotte de Spy. (Notice préliminaire.) (*Ibid.*, t. XIII.)

5° Notice sur des stations de l'âge de la pierre polie et des découvertes d'objets de la même époque aux environs de Liège, Namur, etc., avec une carte. (*Bull. Soc. anthropol.*, Bruxelles, t. V.)

6° L'homme pendant l'âge du Mammouth à Spy, avec 9 planches. (*Compte-rendu du Congrès archéologique de Namur*, 1886.) En collaboration avec M. Julien Fraipont.

7° La race de Neanderthal ou de Candstadt en Belgique. Recherches sur deux crânes et ossements humains découverts dans le quaternaire inférieur de la grotte de Spy (Namur), avec 4 planches phototypiques. (*Archives de biologie*, t. VIII, 1886.)

8° Contributions à l'histoire du terrain quaternaire en Belgique. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XIII.)

M. Eug. Prost, assistant. — 1° Contribution à l'étude des sels de platine. (*Bulletin de la Société chimique de Paris.*)

2° Contribution à l'étude de l'urine dans quelques cas pathologiques, en collaboration avec M. le docteur Fr. Henrijean. (*Ibid.*, juillet 1886.)

3° De l'action de la poussière de zinc sur le chlorure de benzyle. (*Ibid.*)

M. A. Lecrenier, préparateur. — Sur l'aptitude réactionnelle des dérivés halogénés de soufre. (*Ibid.*)

M. Ed. Bourgeois. — Sur la formation de l'acide sulfurique pendant la préparation de l'acide dithionique. (*Ibid.*)

M. Ed. Van Aubel. — 1° Recherches expérimentales sur l'influence du magnétisme sur la polarisation dans les diélectriques. (*Bulletin de l'Académie des sciences de Bruxelles*, novembre 1885.)

2° Note sur la transparence du platine. (*Ibid.*, mai 1886.)

3° Recherches expérimentales sur l'influence du magnétisme sur la polarisation dans les diélectriques. (2° note.) (*Ibid.*, août 1886.)

Dans la faculté de médecine.

M. Ad. Wasseige. — Grossesse extra utérine abdominale, kyste dermoïde; gastrotomie, mort de l'opérée le 19^e jour par hémorrhagie. (3^e série, t. XIX, n^o 8.)

M. V. Masius. — 1° Note sur cinq cas de névrite multiple. En collaboration avec le docteur X. Francotte. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*. Année 1886.)

2° Contribution à l'étude de l'antipyrine. En collaboration avec le docteur Paul Snyers. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*. Année 1886.)

3° Annales de la clinique interne. (Mars 1877. — Juin 1882.)
En collaboration avec les docteurs Closson et Schiffers.

M. C. Vanlair. — 1° Nouvelles recherches expérimentales sur la régénération des nerfs. (*Archives de Biologie*, t. VI, 1885, avec une planche.)

2° Sur le trajet et la distribution périphérique des nerfs régénérés. (*Archives de physiologie normale et pathologique*, t. VIII, 3^e série, 1886.)

3° De l'organisation des drains de caoutchouc dans la suture tubulaire des nerfs. (*Revue mensuelle de chirurgie*, août 1886, avec figures.)

4° Sur l'innervation indirecte de la peau. (*Comptes-rendus de l'Institut*, août 1886.)

M. A. von Winiwarter. — Weber die Heilbarkeit der Carcinome durch operative Behandlung. (*Wien. medic. Wochenschrift*. 1885. Décembre.)

Die allgemeine chirurgische Pathologie and Therapic. Von Th. Billroth et A. von Winiwarter. 13 Auflage.

M. F. Putzeys. — 1° Exposition d'Anvers. — Notes sur le concours de baraques d'ambulance; en collaboration avec M. E. Putzeys. (*Revue militaire belge*.)

2° De l'éloignement des matières excrémentielles des villes et des centres d'agglomération dépourvus d'égouts destinés à les conduire; en collaboration avec MM. A. Devaux et G. Royers. (*Rapport présenté à la Société royale de médecine publique de Belgique*.)

M. Léon Fredericq. — 1° Nervensystem und Wärme production. (*Archiv f. die ges. Physiologie*, Bd. XXXVIII, p. 291.)

2° Recherches sur la respiration et la circulation. 3^e article. Inscription du choc du cœur au moyen de la sonde œsophagienne. (*Archives de Biologie*, tome VII, 1886.)

3° Sur la nature de la systole ventriculaire chez le chien. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*, juillet 1886.)

4° Analyses et rapports dans divers recueils scientifiques.

5° De l'action physiologique des soustractions sanguines. (Mé-

moires couronnés et autres mémoires, publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique, t. VIII, 1^{er} fasc.)

- M. P. Nuel.** — 1^o Traité des amauroses et des amblyopies, dans le grand traité d'ophtalmologie de Wecker et Landolt.
2^o Développement phylogénétique de l'œil des vertébrés, dans le livre jubilaire offert à M. P. J. Van Beneden.
- M. Th. Plucker.** — Cas de mycosis fongoïde observé à la clinique des affections cutanées et syphilitiques à l'Université de Liège. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)
- M. Ch. Firket.** — 1^o Sur les conditions anatomiques de l'hérédité de la tuberculose. (*Revue de médecine de Landouzy et Lépine*, 1886.)
2^o Note sur les mesures de police sanitaire appliquées en Italie, en Alsace et dans l'Empire allemand. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)
3^o Sur les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde observée à Liège en 1882-83. (*Ibid.*)
4^o Analyses bibliographiques, rapports, descriptions de pièces anatomiques, etc. (*Ibid.*)
- M. Th. Chandelon**, chargé de cours. — 1^o Chemische theorie der Verdauung. (*Berichte d. deut. chim. Gesellsch.*)
2^o Action de l'eau oxygénée sur l'amidon. (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1886.)
3^o Le syntonipepsine au point de vue de la théorie chimique de la digestion. (*Ibid.*)
4^o Nouvelle préparation de la pepsine. (*Ibid.*)
- M. A. Jorissen**, agrégé spécial. — 1^o Les phénomènes chimiques de la germination. (Mémoire couronné par la classe des sciences de l'Académie.)
2^o La réduction des nitrates, etc. (*Bulletin de l'Académie des sciences.*)
3^o Revue mensuelle sur la pharmacie, la chimie médicale et la toxicologie. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)
- M. Ch. Julin**, chargé de cours, en collaboration avec M. le prof. Ed. Van Beneden. — 1^o Recherches sur le développement postembryonnaire d'une Phallusie (*Phallusia scabroides* nov. sp.) (*Archives de Biologie*, t. V, avec 1 planche.)
2^o Recherches sur la morphologie des Tuniciers. (*Archives de Biologie*, t. VI, 240 p., avec 10 planches.)
- M. X. Francotte**, agrégé spécial. — 1^o Notes et additions pour la traduction allemande de son mémoire: *La diphtérie.*

2° Note sur cinq cas de névrite multiple; en collaboration avec M. le professeur Masius. (*Bulletin de l'Académie de médecine.*)

3° Contribution à l'étude de la névrite multiple. (*Revue de médecine de Paris.*)

4° Un cas de paralysie cérébrale spastique. Clinique de M. le professeur Masius. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

5° Revues, analyses. (*Ibid.*)

M. P. Liebrecht, assistant. — Anévrisme traumatique de l'aorte (traduction de l'italien), suivi d'un travail de statistique sur toutes les ligatures de l'aorte abdominale pratiquées jusqu'à ce jour. Liège, 1886.

M. F. Fraipont, assistant. — 1° Du traitement palliatif du carcinome utérin. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

2° Observations chirurgicales. (*Ibid.*)

3° Observations gynécologiques. (*Ibid.*)

4° Communications, analyses, rapports, comptes-rendus et revues générales. (*Ibid.*)

M. P. Troisfontaines, assistant. — Rapports divers. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

M. P. Snyers, assistant. — 1° Contribution à l'étude de l'antipyrine; en collaboration avec M. le professeur Masius. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, juin 1886.)

2° Revues, analyses et rapports. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

M. F. Henrijean, assistant. — 1° De l'influence des agents antithermiques sur les oxydations organiques. (*Archives de Biologie*, 1886.)

2° Contribution à l'étude du micrococcus de Friedländer. (*Ibid.*, 1886.)

3° Étude sur les médicaments antithermiques. Mémoire couronné au concours des bourses de voyage. (*Archives de Biologie*, t. VII, 1886.)

4° Note sur l'emploi de quelques appareils de Sayre dans les affections articulaires. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*, mai 1886.)

5° Les méthodes de Pasteur pour l'étude de la rage. (*Ibid.*, juin 1886.)

6° Contribution à l'étude des urines pathologiques; en collaboration avec M. Eug. Prost. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, juillet 1886.)

M. L. Leplat, assistant. — 1^o Note sur un cas d'embolie de l'artère centrale de la rétine. (*Annales d'oculistique et annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

2^o Revue d'ophtalmologie. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.*)

MM. Corin et Van Beneden. — Sur la régularisation de la température chez les pigeons privés d'hémisphères cérébraux. (*Archives de Biologie*, t. VII, 1886.)

COLLECTIONS.

Le cabinet de physique a fait l'acquisition des appareils suivants :

1^o Un pendule à tige graduée à miroir oscillant et miroir fixe sur couteau.

2^o Deux statifs en fer sur plateaux triangulaires munis de vis calantes paliers.

3^o Une lunette avec mouvements en inclinaison et azimuth tirage à crémaillère.

4^o Un hypsomètre avec thermomètre (système Baudin).

La collection d'exploitation des mines s'est enrichie de quatre dessins coloriés représentant les filons du Harz avec séries d'échantillons à l'appui, recueillis par les soins de M. Graddeck, directeur de l'Académie des mines de Clausthal, ainsi que de plusieurs dessins d'appareils exposés à Anvers, offerts à l'École des mines de Liège par les exposants.

La collection de chimie industrielle s'est augmentée de plusieurs appareils importants.

La collection de physiologie s'est accrue d'une lanterne à projection destinée aux démonstrations du cours, de deux piles thermo-électriques, d'une grille à combustion organique, de plusieurs thermomètres et de divers appareils servant à l'analyse des gaz. En outre, un assez grand nombre d'instruments de recherche ont été construits par le méca-

nicien attaché au laboratoire : Oxygénomètre, oxygéno-
graphe, appareils pour l'étude de la respiration du pigeon,
du lapin, des chauves-souris, pléthysmographe cérébral,
calorimètre à air, sonde cardiographique, etc. Ces instru-
ments ont figuré à l'exposition d'Anvers et y ont obtenu
un diplôme de médaille d'or.

La collection d'anatomie pathologique s'est accrue d'un
grand nombre de pièces pathologiques dont la plupart
offrent un véritable intérêt, soit pour l'enseignement, soit
pour l'étude scientifique de l'anatomie pathologique. La
grande majorité de ces pièces a été fournie par le service
des autopsies, dont est chargé M. le professeur Firket.
D'autres ont été adressées au laboratoire par des médecins
de la ville et de l'étranger.

De nombreuses préparations microscopiques ont été
ajoutées à la collection déjà considérable formée par l'as-
sistant et les préparateurs du cours. Elles servent en grande
partie à l'enseignement microscopique pratique. D'autres
se rattachent aux travaux particuliers exécutés dans le
laboratoire. Des instruments et appareils, destinés pour la
plupart aux recherches bactériologiques, ont été acquis
pendant le cours de l'année.

Un bon nombre d'instruments ont été acquis pour les
collections suivantes : clinique obstétricale, clinique des
maladies cutanées et syphilitiques, physiologie des organes
des sens, anatomie pathologique et clinique chirurgicale.

Presque tous les services auraient besoin de voir majorer
leurs subsides pour pouvoir acquérir les objets indis-
pensables à l'enseignement.

BIBLIOTHÈQUE.

Le subside porté au budget de l'État a été, comme l'an
dernier, réduit à 15,500 francs, et le crédit de la ville, pour
achat de gravures, plans et vues de l'ancien pays de Liège,
livres, monnaies et médailles, a été maintenu à 1,500 francs.

Le nombre des volumes inscrits au catalogue d'entrée, depuis le 1^{er} octobre 1885 jusqu'au 1^{er} octobre 1886, est de 3,776, comprenant :

1,552 volumes.

274 brochures.

1,950 dissertations et cartes.

3,776

Des dons ont été faits par les gouvernements de Belgique, de France, d'Italie, d'Espagne, de Hollande, des Etats-Unis d'Amérique, l'Institut Smithsonian, la Société Franklin, de Liège, le Caveau verviétois, le Musée Guimet, le Willemsfonds, le Bureau des échanges internationaux, la Société des Mélophiles de Hasselt, la Société des Spirités, la Société des Bibliophiles *liégeois*, le Cercle Hutois des Sciences, la Société des Etudiants Libéraux de Liège, la Société des Sciences de Liège, le Cercle d'études des Sciences Sociales, le Jardin Zoologique d'Amsterdam, l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, la Société médico-Chirurgicale de Liège, la Société des Bibliophiles belges, l'Association Britannique pour l'avancement des Sciences, le Comité de la manifestation en l'honneur de M. le professeur Nypels, la Bibliothèque de Gand, les Villes de Liège, de Gand et de Cincinnati, le Musée de Bruxelles, l'Observatoire de Melbourne, la Société de Photographie belge, l'Académie des Lincei et les Académies de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

M. l'avocat Guillot a fait déposer à la Bibliothèque la médaille frappée à l'occasion du décès de M. le professeur Nypels.

Les Universités d'Aix, Montpellier, Lyon, Rennes, Caen, Nancy, Dijon, Douai, Toulouse, Paris, Clermont-Ferrand, Poitiers, Grenoble, Montauban, Lille, Alger, Bordeaux, Würzbourg, Munich, Upsal, Fribourg, Christiania, Genève, Königsberg, Helsingfors, Kiel, Copenhague, le Gymnase de Hambourg, Turin, Madrid, Tubingue, Giessen, Bonne, Er-

langen, Lund, Berlin, Bâle, Zurich, Leipzig, Cambridge, Coïmba, Vienne, Groningue, Utrecht, Leyde, Gand et Louvain ont continué l'envoi de leurs publications.

Des dons ont encore été faits par les personnes qui s'intéressent à notre Université ; en voici les noms : H. de Baets, Jean Fontaine, Jos. Defrecheux, Lapaille, Preudhomme, de Borre, Forir, J. Demarteau, Demblon, Saint-Lager, de Wroblewski, Ercole Roselli, Nagant, N. Machiels, Ch. Cocheteux, Detrooz, Cl. Lyon, Ad. Burggraeve, S. Fuller, P. Fredericq, Siville, l'abbé Pirenne, J. Lameere, Opel, St. Vonden Busch, L. Naveau, l'imprimeur Hayez, L. de Thier, A. Desoer, J. Demarteau, A. De-jardin, Van Os de Wolf, G. Petitbois, Ch. Horion, Em. Jamme, Demarteau, commissaire d'arrondissement ; H. Demaret, E. Pasquet, Pety de Thozée, Aug. Hock, M. Grandjean, MM. les professeurs et chargés de cours : L. Trasenster, P. Trasenster, Le Paige, Wasseige, Vanlair, Dewalque, Chauvin, Hubert, Th. Chandelon, Nypels, Perard, Putzeys, Dwelshauvers-Dery, Catalan, Kurth, Troisfontaines, Delbœuf, Morren, Kupfferschlaeger, de Cuyper, Neuberg, Holzer, A. Firket, F. Fraipont, X. Francotte, Liebrecht, Pirenne.

Nous remercions, au nom de l'Université, les donateurs qui ont bien voulu enrichir notre Bibliothèque.

Pendant cette année académique, on a consulté 18,759 volumes, non compris les revues périodiques déposées à la salle de lecture de MM. les professeurs. Le prêt au dehors a été de 9,221 volumes et de 1,124 partitions de musique.

Ces chiffres, comparés avec ceux de l'année dernière, donnent un excédent de 5,753 volumes.

Le personnel de la Bibliothèque a perdu cette année un fonctionnaire qui avait toutes les sympathies de l'Université. M. Norbert Machiels, docteur en philosophie et sous-bibliothécaire, est mort, après une courte maladie, le 27 août 1886.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

L'année dernière, lors de la visite que vos délégués m'ont faite le jour où j'ai pris possession du rectorat, je leur ai exprimé l'espoir que mes rapports avec les étudiants en médecine, rapports si courtois, si agréables, je dirai même si affectueux, deviendraient les mêmes avec les étudiants de toutes les facultés.

Je vous remercie aujourd'hui, Messieurs, de m'avoir rendu facile et douce la mission de Recteur.

Vous ne m'avez pas donné une seule fois l'occasion de sentir le poids de la responsabilité que j'avais assumée vis-à-vis de vos familles et de l'Université. J'espère, Messieurs, qu'il en sera toujours ainsi.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous remercier, au nom du corps professoral, au nom de l'Université, de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en assistant à notre séance de rentrée. Votre présence est pour nous un témoignage de sympathie, dont nous vous sommes très reconnaissants.

Je déclare ouverte l'année académique 1886-1887.

AUTORITÉS ACADÉMIQUES

CORPS ENSEIGNANT

PROGRAMME DES COURS

ATTORNEY GENERAL

AUTHORITY ACQUISITION

Division of Technical Assistance

1970-1971

COMPANY

1970-1971

PROGRAMME

1970-1971

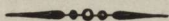
1970-1971

1970-1971

1970-1971

1970-1971

AUTORITÉS ACADÉMIQUES



Recteur et Président du Conseil :

M. A. WASSEIGE, prof. ordinaire à la Faculté de médecine.

Secrétaire du Conseil :

M. A. SWAEN, prof. ordinaire à la Faculté de médecine.

Doyens des Facultés :

Faculté de Philosophie et Lettres.

M. J. STECHER, professeur ordinaire.

Faculté de Droit.

M. A. DE SENARCLENS, professeur ordinaire.

Faculté des Sciences.

M. DE KONINCK, professeur ordinaire.

Faculté de Médecine.

M. L. FREDERICQ, professeur ordinaire.

CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs ordinaires.

A. TROISFONTAINES (*rue Courtois, 16*) : Histoire politique de l'antiquité. — Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques. — Antiquités grecques.

J. STECHER (*quai de Fragnée, 36*) : Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Exercices d'analyse et de critique littéraire.

A. LE ROY (*rue Fusch, 32*) : Logique. — Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne. — Métaphysique générale et spéciale.

J. DELBŒUF (*boulevard Frère-Orban, 32*) : Explications d'auteurs latins. — Exercices philologiques sur la langue latine. — Id. sur la langue grecque. — Exercices spéciaux sur la philosophie.

L. ROERSCH (*rue de Chestret, 5*) : Explication d'auteurs grecs. — Éléments de la grammaire générale. — Exercices spéciaux de philologie classique.

G. KURTH (*rue Simonon, 25*) : Histoire politique du moyen-âge. — Histoire comparée des littératures européennes modernes.

V. CHAUVIN (*rue Wazon, 52*) : Littérature orientale (Hébreu et Arabe). — Droit musulman. — Histoire ancienne de l'Orient.

N. LEQUARRÉ (*rue André Dumont, 37*) : Histoire

politique du moyen-âge. — Histoire politique moderne. — Géographie générale.

A. DESCHAMPS (*rue de la Paix, 14*) : Histoire de la littérature française. — Psychologie. — Philosophie morale.

Professeur extraordinaire.

E. HUBERT (*rue Duvivier, 20*) : Histoire contemporaine. — Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire de Belgique.

Chargés de cours.

C. RENARD (*rue Sainte-Véronique, 28*) : Esthétique et histoire de l'art.

R. DE BLOCK (*rue Fabry, 9*) : Histoire de la littérature flamande.

M. WAGNER (*rue Saint-Gilles, 239*) : Langues et littératures germaniques et exercices y relatifs.

E. MONROSE (*Passage de la Monnaie, 4, Bruxelles*) : Cours de lecture à haute voix et de débit oratoire.

FACULTÉ DE DROIT.

Professeurs ordinaires.

V. THIRY (*rue Courtois, 20*) : Droit civil moderne. — Droit commercial.

E. DE LAVELEYE (*rue Courtois, 38*) : Économie politique. — Économie industrielle.

A. DE SENARCLENS (*rue Forgeur, 27*) : Pandectes.

F. THIRY (*rue Fabry, 1*) : Organisation judiciaire, compétence et procédure civile. — Droit criminel belge.

G. GALOPIN (*rue Grandgagnage, 65*) : Droit civil moderne. — Lois organiques du notariat. — Lois fiscales.

A. BONTEMPS (*rue Hemricourt, 22*) : Droit administratif et droit public interne. — Encyclopédie du droit.

Professeurs extraordinaires.

CH. DEJACE (*avenue d'Avroy, 60*) : Introduction historique au cours de droit civil. — Histoire et institutes du droit des gens, y compris la législation sur les consulats. — Droit naturel ou philosophie du droit.

J. NAMUR (*rue de Sluse, 19*) : Histoire et institutes du droit romain.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs ordinaires.

G. DEWALQUE (*rue de la Paix, 17*) : Minéralogie et géologie. — Paléontologie stratigraphique.

A. GILLON (*avenue Rogier, 29*) : Métallurgie.

L. PERARD (*rue du Saint-Esprit, 101*) : Physique expérimentale. — Mécanique élémentaire.

ED. VAN BENEDEN (*rue des Augustins, 43*) : Éléments de zoologie. — Zoologie. — Anatomie et physiologie comparées. — Embryologie.

W. SPRING (*rue Paul Devaux, 1*) : Chimie générale. — Chimie générale approfondie.

V. DWELSHAUVERS-DERY (*quai Marcellis, 4*) : Mécanique appliquée aux arts. — Physique industrielle.

A. HABETS (*rue Paul Devaux, 3*) : Exploitation des mines.

J. GRAINDORGE (*rue Paradis, 92*) : Théories dynamiques de Jacobi et Mécanique céleste. — Géométrie analytique. Mécanique analytique.

C. LE PAIGE (*rue des Anges, 21*) : Éléments de la théorie des déterminants. — Géométrie supérieure. — Analyse pure et calcul des probabilités.

L. L. DE KONINCK (*rue Bassenge, 48*) : Chimie analytique. — Docimasia.

Professeurs extraordinaires.

J. NEUBERG (*rue de Sclessin, 6*) : Algèbre supérieure. — Calcul différentiel, calcul intégral et éléments du calcul des variations. — Géométrie projective et exercices y relatifs. — Compléments de géométrie descriptive.

H. DECHAMPS (*rue des Vingt-Deux, 9*) : Architecture industrielle. — Construction des machines. — Travaux graphiques.

A. GRAVIS (*rue Bassenge, 33*) : Botanique.

J. FRAIPONT (*boulevard de la Sauvenière, 91*) : Géographie et paléontologie animales.

Chargés de cours.

F. FOLIE (*Plateau de Cointe*) : Astronomie et géodésie.

A. SCHORN, professeur à l'école des mines (*rue des Prémontrés, 9*) : Géométrie descriptive et ses applications.

A. FIRKET (*rue d'Artois, 28*) : Notions élémentaires de minéralogie et de géologie.

E. RONKAR (*rue St-Gilles, 249*) : Physique mathématique générale, y compris la théorie du potentiel; physique mathématique approfondie. — Statique graphique.

J. DERUYTS (*rue des Augustins, 35*) : Compléments d'analyse.

CH. FIEVEZ (*Observatoire royal de Bruxelles*) : Astrophysique.

Chargés de cours aux Écoles spéciales.

J. VAN SCHERPENZEEL THIM, directeur général des mines (*rue Nysten, 34*) : Législation minière et industrielle.

A. STÉVART (*rue Paradis, 75*) : Exploitation des chemins de fer.

E. GERARD, ingénieur des télégraphes (*rue de Sluse, 10*) : Applications de l'électricité (éléments d'électro-technique).

— Théorie de l'électricité. — Électro-technique. — Exercices d'électro-technique.

L. GORET, professeur à l'École des mines (*rue Ste-Marie, 19*): Chimie industrielle.

V. FRANCKEN, ingénieur (*rue St-Hubert, 9*): Analyse des produits industriels. — Travaux de recherches chimiques.

P. TRASENSTER, ingénieur (*boulevard Frère-Orban, 47*): Géographie industrielle et commerciale.

H. HOLZER, professeur à l'École des mines (*boulevard Frère-Orban, 34*): Technologie du constructeur. — Théorie des mécanismes. — Travaux graphiques.

J. KRUTWIG, docteur en sciences (*rue du Parc, 23*): Manipulations chimiques. — Travaux docimastiques.

PH. BANNEUX, ingénieur des mines (*rue Vivegnis, 38*): Analyse élémentaire.

G. DUGUET (*rue du Parc, 21*): Cours de topographie et exercices y relatifs.

E. PASQUET, maître de langues (*rue Bois-l'Évêque, 101*): Langue anglaise.

F. MUTH, maître de langues (*rue Fusch, 46*): Langue allemande.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Professeur émérite.

H. SAUVEUR (*boulevard de la Sauwenière, 32*): Clinique interne.

Professeurs ordinaires.

AD. WASSEIGE (*rue Lebeau, 6*): Théorie des accouchements. — Clinique obstétricale. — Opérations obstétricales.

V. MASIUS (*rue Beekman, 18*): Pathologie générale. —

Clinique des maladies des enfants. — Clinique interne. — Polyclinique interne.

G. VANLAIR (*rue des Augustins, 45*) : Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes, y compris les maladies mentales. — Clinique des maladies des vieillards.

J. CH. VAN AUBEL (*rue Louvrex, 107*) : Pharmacognosie et éléments de pharmacie. — Thérapeutique générale. — Médecine légale.

A. SWAEN (*rue Ste-Marie, 5*) : Anatomie de texture générale : anatomie descriptive; anatomie des régions; anatomie de texture spéciale. — Démonstrations anatomiques. — Exercices microscopiques d'histologie normale.

A. VON WINIWARTER (*place Ste-Véronique, 29*) : Pathologie chirurgicale générale. — Clinique externe. — Théorie et pratique des opérations chirurgicales. — Polyclinique externe.

F. PUTZEYS (*boulevard d'Avroy, 71*) : Une partie de l'anatomie descriptive. — Démonstrations anatomiques. — Hygiène publique et privée.

A. GILKINET (*rue Renkin, 13*) : Pharmacie théorique et pratique. — Exercices microscopiques. — Paléontologie végétale.

L. FREDERICQ (*rue Nysten, 23*) : Physiologie humaine. — Exercices pratiques de physiologie.

P. NUEL (*rue Louvrex, 28*) : Physiologie des organes des sens. — Ophthalmologie. — Clinique et polyclinique ophthalmologiques.

TH. PLUCKER (*rue Charles Morren, 10*) : Pathologie chirurgicale, y compris les affections des os et des articulations. — Clinique et polyclinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Professeur extraordinaire.

CH. FIRKET (*rue Louvrex, 125*) : Anatomie pathologique. — Démonstrations anatomo-pathologiques. — Autopsies. — Exercices pratiques d'histologie pathologique. — Bactériologie pathologique.

Chargés de cours.

TH. CHANDELON (*rue St-Gilles, 86*) : Chimie toxicologique. — Exercices pratiques de chimie toxicologique.

CH. JULIN (*rue Bassenge, 46*) : Anatomie comparée.

Agrégés spéciaux.

A. JORISSEN (*rue Sur-la-Fontaine, 106*) : Analyse organique et falsifications des denrées alimentaires.

X. FRANCOTTE (*quai de l'Industrie, 15*) :

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

MM. L. G. DE KONINCK, *rue Bassenge, 48.*

IS. KUPFFERSCHLAEGER, *rue du Jardin-Botanique, 18.*

J. P. SCHMIT, à Bruxelles.

A. C. DE CUYPER, *rue Mercelis, 80*, à Bruxelles.

J. H. BORLÉE, *Etterbeck.*

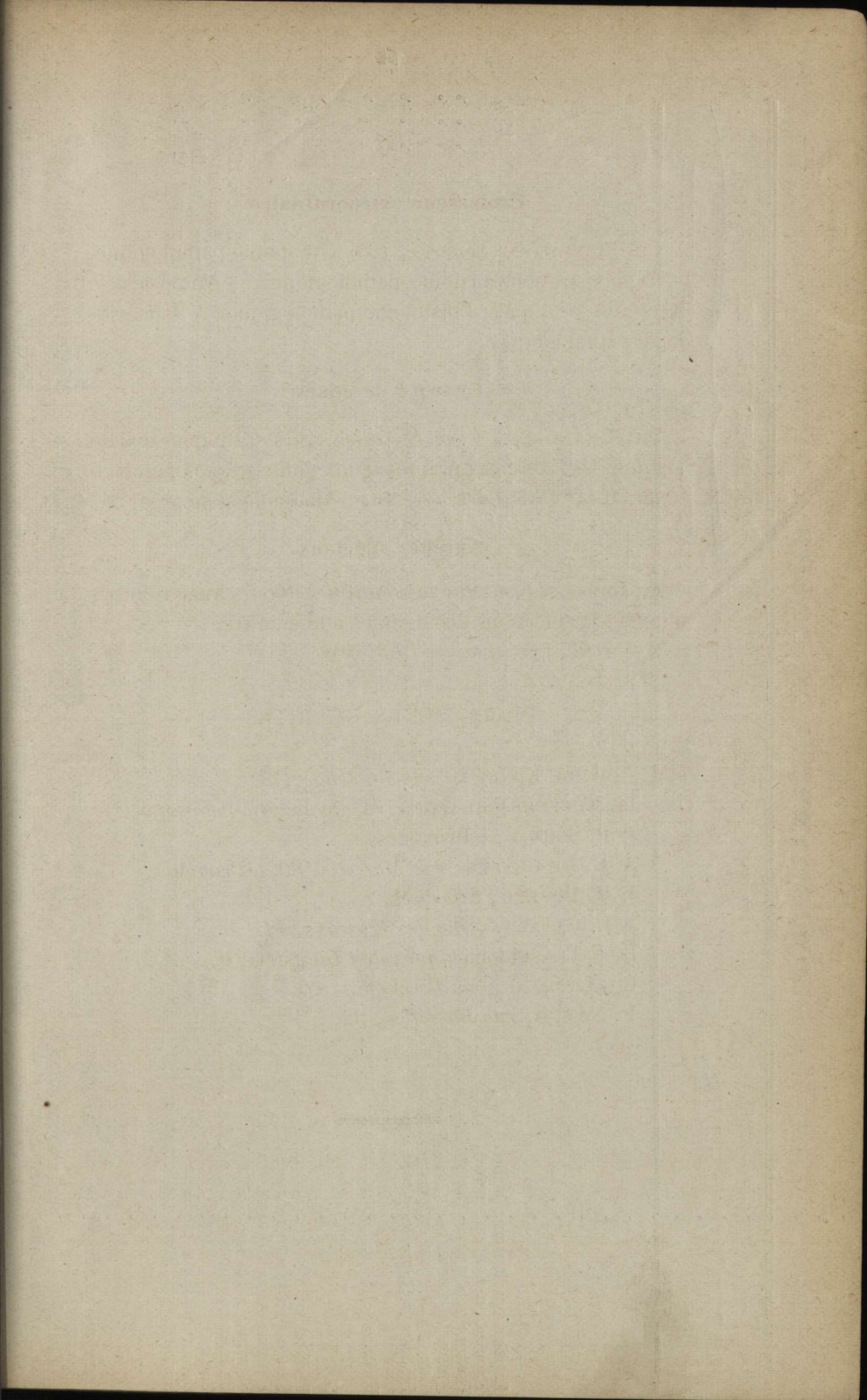
J. E. CATALAN, *rue des Eburons, 21.*

L. J. TRASENSTER, *quai de l'Industrie, 9.*

CH. LOOMANS, *rue Beeckman, 20.*

P. NAMUR, *rue Bassenge, 32.*





PROGRAMME DES COURS.

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS des PROFESSEURS.	JOURS ET HEURES.	PREMIER SEMESTRE.	SECOND SEMESTRE.
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.				
(Doyen: M. J. STECHER. — Secrétaire: M. V. CHAUVIN.)				
Matières de la candidature préparatoire au doctorat dans la même Faculté.				
PREMIÈRE ÉPREUVE.				
	MM.			
Explication d'auteurs latins	DELBEUF (J.), prof. ordinaire	Mercredi, 11 à 12 h.; vend., 8 à 9.	Mercredi, 9 à 10.; jeudi, 10 à 11 h.	
Explication d'auteurs grecs	ROERSCH (L.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 h.	Lundi, vendredi, 8 à 9 h.	
Histoire politique de l'antiquité	TROISFONTAINES (A.), prof. ord.	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 10 h.	•	•
Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques	(Idem.)	Lundi, 10 à 11 h.; merc., 9 à 10 h.; vendredi, 11 à 12.	•	•
Histoire politique du moyen-âge	KURTH (G.), prof. ordinaire.	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.; mardi, 11 à 12 h.; merc., 10 à 11 h.	•	•
Histoire politique interne de la Belgique.	HUBERT (E.), prof. extraordinaire.	Lundi, 12 à 1 h.; jeudi, 2 1/2 à 3 1/2 h.; vendredi, 12 à 1 h.	•	•
SECONDE ÉPREUVE.				
Explication d'auteurs latins.	DELBEUF (J.), prof. ordinaire.	Mercredi, 11 à 12; vend., 8 à 9 h.	Mercredi, 9 à 10 h.; jeudi, 10 à 11 h.	
Explication d'auteurs grecs	ROERSCH (L.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 h.	Lundi, vendredi, 8 à 9 h.	
Histoire de la littérature française.	DESCHAMPS (A.), prof. ordinaire.	Lundi, jeudi, 11 à 12 h.	Mardi, samedi, 8 à 9.	
Psychologie	(Idem.)	Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.	•	•
Philosophie morale.	(Idem.)	•	Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.	
Logique.	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	•	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.	
Histoire politique moderne	LEQUARRÉ (N.), prof. ordinaire.	•	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 10 h.	
Histoire de la littérature flamande.	DE BLOCK (R.), chargé de cours,	•	Lundi, 10 à 11 h.; samedi, 12 à 1 h.	
Matières de l'examen de docteur.				
PREMIÈRE ÉPREUVE.				
Exercices philologiques sur la langue grecque	DELBEUF (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, 9 à 10 h.	Mardi, mercredi, 10 à 11 h.	
Id. sur la langue latine.	(Idem.)	Mercredi, vendredi, 9 à 10 h.	Mardi, jeudi, 9 à 10 h.	
Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne (1 ^{re} partie).	LE ROY (A.), professeur ordinaire.	Mardi, jeudi, 8 à 9 h.	Mercredi, vendredi, 8 à 9 h.	
Histoire de la littérature grecque et de la				

Exercices philologiques sur la langue grecque
 Id. sur la langue latine.
 Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne (2^e partie).
 Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine (2^e partie).
 Antiquités grecques.
 Histoire comparée des littératures européennes modernes.
 Métaphysique générale et spéciale.
 Histoire politique du moyen-âge.
 Exercices spéciaux sur la philosophie.
 Exercices de critique littéraire et philologique (textes français du XVI^e siècle).
 Économie politique.
 Cours pratique d'histoire: Encyclopédie des sciences historiques. — Exercices pratiques sur les sources de l'histoire de la Belgique au XVIII^e siècle.
 Esthétique et histoire de l'art.
 Exercices critiques et pratiques sur les arts.
 Exercices spéciaux de philologie classique.
 Epigraphie grecque et latine (1^{re} partie).
 Littérature orientale: hébreu.
 » arabe.
 Droit musulman.
 Géographie.
 Histoire contemporaine.
 Langue et littérature sanscrites.
 Histoire ancienne de l'Orient.
 Langues et littératures germaniques.
 Paléographie et Diplomatique, y compris des exercices pratiques.
 Cours théorique et pratique de lecture à haute voix et de débit oratoire.

DELBEUF (J.), prof. ordinaire.
 (Idem.)
 LE ROY (A.), prof. ordinaire.
 STECHER (J.), prof. ordinaire.
 TROISFONTAINES (A.), prof. ordin.
 KURTH (G.), prof. ordinaire.
 LE ROY (A.), prof. ordinaire.
 COURS FACULTATIF.
 LEQUARRÉ (N.), prof. ordinaire. | Mardi, jeudi, sam., 8 à 9 h.; merc., 12 à 1 h.
Matières non comprises dans les examens.
 Une séance par semaine.
 MARDI, jeudi, samedi, 11 1/2 h. à 1 h.
 JEUDI, 3 1/2 à 5 1/2 h.
 LUNDI, merc., vend., 4 1/2 à 5 1/2 h.
 MERCREDI, 11 à 12 h.
 LUNDI, mer., 11 à 12 h.; vend., 9 à 10 h.
 MARDI, jeudi, samedi, 11 à 12 h.
 LUNDI, 10 à 11 h.
 LUNDI, mardi, vendredi, samedi, 3 à 4 h.
 LUNDI, samedi, 12 à 1 h.
 JEUDI, vend., 12 à 1 h.; jeudi, 3 à 4 h.
 LUNDI, 3 à 4 h.
 MONROSE (E.), chargé de cours.

Mardi, mercredi, 10 à 11 h.
 Mardi, jeudi, 9 à 10 h.
 Mercredi, vendredi, 8 à 9 h.
 Jeudi, 11 à 12 h., samedi, 10 à 11 h.
 Jeudi, 10 à 11 h.; vendr., 11 à 12 h.
 samedi, 8 à 9 h.
 Une séance par semaine.
 Jours et heures à fixer ultérieurement.
 Jeudi, 4 à 5 h.
 Mercredi, 9 à 10 h.
 Lundi, 9 à 10 h.; samedi, 11 à 12 h.
 Lundi, mercredi, vendredi, 12 à 1 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 12 à 1 h.
 Samedi, 10 à 11 h.
 Mercredi, jeudi, vendredi, 12 à 1 h.
 Samedi, 12 à 1 h.
 Lundi, 11 à 12 h.; jeudi, 8 à 9 h.
 Mercredi, jeudi, 12 à 1 h.
 Lundi, 3 à 4 h.

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS des PROFESSEURS.		JOURS ET HEURES.	
			PREMIER SEMESTRE.	SECOND SEMESTRE.
FACULTÉ DE DROIT.				
(Doyen : M. A. DE SENARCLENS. — Secrétaire : M. G. GALOPIN.)				
Candidature.				
	MM.			
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel)	DEJACE (Ch.), prof. extraordinaire.	Mercredi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.	
Encyclopédie du droit (cours trimestriel)	BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	Mardi, vend. sam., 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, 10 à 11 1/2 h.	
Histoire et institutes du droit romain	NAMUR (J.), prof. extraordinaire.	Vendredi, samedi, 11 1/2 à 1 h.		
Droit naturel ou philosophie du droit.	DEJACE (Ch.), prof. extraordinaire.			
Doctorat.				
PREMIÈRE ÉPREUVE.				
Droit criminel belge (1 ^{re} part. ; Droit pénal).	THIRY (F.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vend., 11 1/2 à 1 h.	Lundi, mercr., vendr., 8 1/2 à 10 h.	
Droit civil moderne (1 ^{re} partie : un tiers)	GALOPIN (G.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, mercr., vendr., 11 1/2 à 1 h.	
Droit public	BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	
Droit administratif	(Idem.)			
Pandectes	DE SENARCLENS (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.		
SECONDE ÉPREUVE.				
Droit criminel belge (2 ^e partie : Instruction criminelle)	THIRY (F.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vend., 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	
Droit commercial	THIRY (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	
Droit civil moderne (2 ^e part. : deux tiers)	GALOPIN (G.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, mercr., vend., 8 1/2 à 10 h.	
Economie politique	DE LAVELEYE (E.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.		
Organisation judiciaire, compétence et procédure civile	THIRY (F.), prof. ordinaire.		Lundi, mercr., vend., 10 à 11 1/2 h.	

Matières non comprises dans les examens.

PREMIÈRE ÉPREUVE.

BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	Mercredi, 10 à 11 1/2 h.
DEJACE (Ch.), prof. extraordinaire.	Mardi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.
GALOPIN (G.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.
(Idem.)	Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.

SECONDE ÉPREUVE.

THIRY (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
GALOPIN (G.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.
(Idem.)	Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.

Doctorat en sciences politiques et administratives.

I. — ÉPREUVE PRÉPARATOIRE.

A. — Pour les candidats en philosophie.

BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	Mercredi, 10 à 11 1/2 h.
DEJACE (Ch.), prof. extraordinaire.	Vendredi, samedi, 11 1/2 à 1 h.
(Idem.)	Mardi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.
GALOPIN (G.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, merc., vend., 8 1/2 à 10 h.

B. — Pour les candidats en droit.

(Voir ci-dessus.)

II. — EXAMEN DE DOCTEUR.

BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	(V. ci-dessus : doctorat, 1 ^{re} épreuve.)
DEJACE (Ch.), prof. extraordinaire.	(V. ci-dessus : doctorat, 2 ^e épreuve.)
DE LAVELEYE (E.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 8 1/2 à 10 h.
BONTEMPS (A.), prof. ordinaire.	1 ^{re} partie. (V. ci-dessus.)
	(2 ^e partie, matières spéciales.)
	Mardi, 11 1/2 à 1 h.

Encyclopédie du droit (cours trimestriel).
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel).
Droit civil moderne (1^{re} partie : un tiers).
Lois organiques du notariat

Droit civil moderne (2^e partie : deux tiers).
Lois fiscales du notariat

Encyclopédie du droit (cours trimestriel).
Droit naturel ou philosophie du droit.
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel).
Le premier livre du Code civil et le droit successoral.

Le premier livre du Code civil et le droit successoral

Droit public interne. Éléments et matière spéciale (enseignement réparti sur deux ans)
Histoire et institutions du droit des gens, y compris la législation sur les consulats (enseignement réparti sur deux ans)
Économie politique
Droit administratif

DÉSIGNATION DES COURS.

NOMS
des
PROFESSEURS.

JOURS ET HEURES.

SECOND SEMESTRE.

PREMIER SEMESTRE.

FACULTÉ DES SCIENCES.

(Doyen : M. L. L. DE KONINCK. — Secrétaire : M. C. LE PAIGE.)

Candidature en sciences naturelles.

MM.

Logique.	Le ROY (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
Psychologie	DESCHAMPS (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.	Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.
Philosophie morale	(Idem.)	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Physique expérimentale	PERARD (L.), prof. ordinaire.	Mercredi, jeudi, vend., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Eléments de zoologie	VAN BENEDEX (Ed.), prof. ordinaire.	Le labor. est ouvert tous les jours.	Le labor. est ouvert tous les jours.
Exercices pratiques de zoologie	(Idem.)		
Notions élémentaires de minéralogie et de géologie	FIRKET (Ab.), chargé de cours.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 1/2 h.	Lundi, 8 à 9 h.; sam., 9 3/4 à 10 3/4 h.
Chimie générale	SPRING (W.), prof. ordinaire.	Trois séances de 3 h., par semaine.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 1/2 h.
Exercices pratiques de chimie	(Idem.)		Trois séances de 3 h., par semaine.
Eléments de botanique générale et spéciale, y compris la botanique médicale.	GRAVIS (A.), prof. extraordinaire.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 1/2 à 10 1/2 h.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 1/2 à 10 1/2 h.
Exercices pratiques de botanique	(Idem.)	Le labor. est ouvert tous les jours.	Le labor. est ouvert tous les jours.

Examen de candidat en pharmacie.

Eléments de physique expérimentale	PERARD (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Chimie générale	SPRING (W.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 1/2 h.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 1/2 h.
Eléments de botanique générale et spéciale, y compris la botanique médicale.	GRAVIS (A.), prof. extraordinaire.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 1/2 à 10 1/2 h.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 1/2 à 10 1/2 h.
Notions élémentaires de minéralogie.	FIRKET (Ab.), chargé de cours.		Lundi, 8 à 9 h.; samedi, 9 3/4 à 10 3/4 h.

Doctorat en sciences naturelles.

Zoologie.	VAN BENEDEX (Ed.), prof. ordinaire.	Mercr., jeudi, vendr., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Anatomie de texture	SWAEN (A.), prof. ordinaire.	Mardi, 11 à 12; mercr., vendr., 11 1/2 à 12 1/2 h.	Mardi, 10 à 11 1/2 h.; jeudi, vendr., 9 1/2 à 11 h.
Paléontologie et géographie animales.	FRAIPONT (J.), prof. extraordinaire.		
Anatomie et physiologie comparées.	VAN BENEDEX (Ed.), prof. ordinaire.	Jeudi, vendr., samedi, 3 1/2 à 5 h.	
Botanique générale et spéciale, y compris			

Paléontologie stratigraphique
 Chimie générale approfondie
 Chimie analytique
 Exercices de microscopie comparée
 Exercices d'anatomie végétale
 Exercices minéralogiques et géologiques
 Exercices pratiques de chimie générale
 Exercices pratiques de chimie analytique
 Excursions de géologie.

Logique
 Psychologie
 Philosophie morale
 Géométrie analytique complète à deux et à trois dimensions.
 Géométrie descriptive
 Algèbre supérieure
 Calcul différentiel, calcul intégral et éléments de calcul des variations
 Éléments de la théorie des déterminants.
 Statistique analytique et dynamique du point.
 Astronomie physique
 Physique expérimentale
 Principes généraux de chimie
 Cristallographie

Analyse pure et calcul des probabilités.
 Mécanique analytique des systèmes hydrostatique et hydrodynamique
 Astronomie mathématique
 Compléments d'analyse
 Théories dynamiques de Jacobi.
 Mécanique céleste
 Physique mathématique générale, y compris la théorie du potentiel
 Géométrie supérieure analytique et synthétique.
 Physique expér. (théorie et pratique des instruments et des observations)
 Astro-physique

Jeudi, 11 à 12 1/2 h.
 Mercredi, vend., 11 à 12 1/2 h.
 Le laborat. est ouv. tous les jours.
 (Idem.)
 (Idem.)
 (Idem.)
 (Idem.)
 (Idem.)

Candidature en sciences physiques et mathématiques.
 Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.
 Mardi, jeudi, 8 1/2 à 11 h.
 Lundi, mercr., 8 1/2 à 10 h.; vendr., 11 à 12 1/2 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
 Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
 Lundi, mercr., vendr., 11 à 12 1/2 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.

Doctorat en sciences physiques.
 Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
 Mercredi, vendredi, 8 à 9 1/2 h.
 Mardi, jeudi, 11 à 12 1/2 h.
 Lundi, mercr., vendr., 2 1/2 à 4 h. (Idem.)
 Lundi, mercredi, 4 1/2 à 6 h.
 Mardi, samedi, 4 1/2 à 6 h.
 Lundi, 9 1/2 à 11 h.
Matières non comprises dans les examens.
 Lundi, mercredi, 2 1/2 à 3 1/2 h.

Mardi, jeudi, 3 à 4 1/2 h.
 Vendredi, 11 à 12 1/2 h.
 Le laborat. est ouvert tous les jours.
 (Idem.)
 (Idem.)
 (Idem.)
 (Idem.)
 Dix jours, selon l'occurrence.

Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
 Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.
 Mardi, 8 à 9 1/2 h.
 Lundi, 9 1/2 à 11 h.
 Lundi, mercr., vendr., 8 à 9 1/2 h.
 Samedi, 11 à 12 1/2 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
 Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.

Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.
 Mardi, jeudi, 11 à 12 1/2 h.
 Lundi, mercredi, 2 1/2 à 4 h. (Idem.)
 Lundi, mercredi, 4 1/2 à 6 h.
 Mardi, samedi, 4 1/2 à 6 h.
 Lundi, 9 1/2 à 11 h.

DÉSIGNATION DES COURS.

NOMS

des
PROFESSEURS.

JOURS ET HEURES.

PREMIER SEMESTRE.

SECOND SEMESTRE.

ÉCOLES DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES.

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE.

MM.
NEUBERG (J.), prof. extraordinaire.
PERARD (L.), prof. ordinaire.
SPRING (W.), prof. ordinaire.
GRAINDORGE (J.), prof. ordinaire.
(Idem.)
FOLIE (F.), chargé de cours.
PERARD (L.), prof. ordinaire.
SCHORN (A.), prof. à l'école des min.

Lundi, merc., 8 1/2 à 10 h.; vendr.,
11 à 12 1/2 h.
Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Lundi, merc., vendr., 11 à 12 1/2 h.
Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.
Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.
Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.

Lundi, mercr., vendr., 8 à 9 1/2 h.
Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Lundi, merc., vendr., 11 à 12 1/2 h.
Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.
Mercredi, vendredi, 8 à 9 1/2 h.
Mardi, 8 à 9 1/2 h.

Lundi, mercredi, 9 1/2 à 11 h.

Lundi, 9 1/2 à 11 h.

Cours et exercices spéciaux.

NEUBERG (J.), prof. extraordinaire.
(Idem.)
RONKAR (E.), chargé de cours.
BANNEUX (P.), ingénieur des mines.
HOLZER (H.), prof. à l'école des min.
KRUTWIG (J.), docteur en sciences.
DE LOCHT (L.), ingénieur.
MUTH (F.), maître de langues.
PASQUET (E.), maître de langues.
PERARD (L.), prof. ordinaire.

2 leçons par semaine.
2 » » »
2 » » »
3 jours par semaine.
Tous les jours.
2 leçons par semaine.
2 » » »
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,

2 leçons par semaine.
2 » » »
2 » » »
2 » » »
3 jours par semaine.
Tous les jours.
2 leçons par semaine.
2 » » »
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,

Analyse
Physique
Chimie générale
Géométrie analytique
Mécanique analytique
Astronomie et géodésie
Mécanique élémentaire
Géométrie descriptive
Application de la géométrie descriptive à
la coupe des pierres, à la charpente,
aux ombres et à la perspective

Géométrie projective
Analyse
Statique graphique
Analyse élémentaire
Technologie du constructeur
Manipulations chimiques
Travaux graphiques
Langue allemande. — 1^{er} cours.
Langue anglaise. — 1^{er} cours.
Exercices de physique

Minéralogie.	DEWALQUE (G.), prof. ordinaire. (Idem.) (Idem.)	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h. Lundi, mercr., vend., 9 1/2 à 11 h. Dix jours, selon l'occurrence.
Exploitation des mines.	HABETS (A.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vend., 11 à 12 1/2 h.	Jeu. vendredi, samedi, 8 à 9 1/2 h.; mardi, vendredi, 9 1/2 à 11 h.
Chimie industrielle organique et inorgan. Métallurgie	GORET (L.), prof. à l'École des min. ^{es} . GILLOX (A.), prof. ordinaire. VAN SCHERPEZEL THIM (J.), direc- teur général des mines.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h. Tous les jours, 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h. Lundi, mercr., vendr., 11 1/2 à 1 h.
Économie industrielle	DE LAVELEYE (E.), prof. ordinaire.	Mercredi, 2 1/2 à 4 h.	Lundi, 11 à 12 1/2 h.
Docimasia	DE KONINCK (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
Mécanique appliquée	DWELSHAUVERS (V.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 1/2 h.	Lundi, mardi, mercr., jeudi, 8 à 9 1/2 h.
Physique industrielle	(Idem.)	Vendredi, 8 à 9 1/2 h.	Vendredi, 8 à 9 1/2 h.
Architecture industrielle	DECHAMPS (H.), prof. extraord.	Lundi, mercr., vendr., 11 à 12 1/2 h.	Lundi, samedi, 9 1/2 à 11 h.; mer- credi, 2 1/2 à 4 h.

Cours et exercices spéciaux.

Exploitation des chemins de fer. Applications de l'électricité. (Eléments d'électro-technique)	STÉVART (A.), ingénieur.	2 leçons par semaine.	2 leçons par semaine.
Topographie	GERARD (E.), chargé de cours.	2 » » »	2 » » »
Technologie mécan. et théorie des mécan.	DUGUET (G.), chargé de cours. HOLZER (H.), prof. à l'École des min. ^{es} .	3 » » » 3 » » »	Exercices pratiques. 3 leçons par semaine.
Construction des machines	DECHAMPS (H.), prof. extraord.	3 » » »	3 » » »
Travail de l'atelier.	LIBERT (W.), ingénieur.	Tous les jours.	Tous les jours.
Géographie industrielle et commerciale .	TRASENSTER (F.), ing. hon. des min. ^{es}	2 leçons par semaine.
Travaux docimastiques	DE KONINCK (L.), prof. ordinaire. KRUTWIG (J.), docteur en sciences.	3 jours par semaine. 1 leçon par semaine.	3 jours par semaine. 1 leçon par semaine.
Analyse des produits industriels	FRANCKEN (V.), ingénieur.	Tous les jours.	Tous les jours.
Travaux de recherches chimiques	(Idem.)	Id.	Id.
Travaux graphiques	HOLZER (H.), prof. à l'École des min. ^{es} .	Id.	Id.
Idem.	DECHAMPS (H.), prof. extraord.	3 leçons par semaine.	6 leçons par semaine.
Théorie de l'électricité	GERARD (E.), chargé de cours.	3 » » »	Tous les jours.
Electro-technique	(Idem.)	3 » » »	2 leçons par semaine.
Exercices d'électro-technique	(Idem.)	Tous les jours.	2 » » »
Langue anglaise. — Second cours	PASQUET (E.), maître de langues.	2 leçons par semaine.	2 » » »
Langue allemande. — Second cours	MUTH (F.), maître de langues.	2 » » »	2 » » »

DÉSIGNATION DES COURS.

JOURS ET HEURES.

NOMS
des
PROFESSEURS.

PREMIER SEMESTRE.

SECOND SEMESTRE.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

(Doyen: M. L. FREDERICO. — Secrétaire: M. Th. PLUCKER.)

Candidature en médecine, en chirurgie et en accouchements.

PREMIÈRE ÉPREUVE.

MM.

- PUTZEYS (F.), prof. ordinaire.
- SWAEN (A.), prof. ordinaire.
- VAN AUBEL (J.), prof. ordinaire.

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 8 à 9 1/2 h. pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.
- Mardi, mercredi, vendredi, 11 1/2 à 12 1/2 h.
- Mercredi, vendredi, 10 à 11 1/2 h.

SECONDE ÉPREUVE

- SWAEN (A.), prof. ordinaire.
- PUTZEYS (F.), prof. ordinaire.
- SWAEN (A.), prof. ordinaire.
- FREDERICO (L.), prof. ordinaire.
- NUEL (P.), prof. ordinaire.
- VAN BENEDE (Eb.), prof. ordin.
- JULIN (Ch.), chargé de cours.
- SWAEN (A.), prof. ordinaire.
- VAN BENEDE (Eb.), prof. ordinaire.
- FREDERICO (L.), prof. ordinaire.
- NUEL (P.), prof. ordinaire.

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi.
- Samedi, 8 à 9 1/2 h. (pendant les mois de janvier et février.)
- Jeudi, sam., 10 à 11 1/2 h. (pendant les mois d'oct., nov. et décem.)
- Lundi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h., mardi, 10 à 11 h.
- Jeudi, sam., 10 à 11 1/2 h. (janv. et fév.)
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
- Jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
- Mardi, 10 à 11 1/2 h.
- Mercredi, vendredi, 10 à 11 1/2 h.
- Les laborat. seront ouv. aux élèves toutes les après-midi, exc. le sam.
- Deux heures par semaine.

- ANATOMIE } Ostéologie, syndesmologie,
DESCRITIVE. } myologie.
- Anatomie de texture générale.
- Pharmacognosie et éléments de pharmacie.

- ANATOMIE } Angéiologie, névrologie,
DESCRITIVE. } splanchnologie, organes
des sens et anatomie de texture spéciale.
- Anatomie des régions.
- Physiologie.
- Physiologie des organes des sens.
- Embryologie.
- Anatomie comparée.
- Exerc. microscop. d'histologie normale.
- Exercices d'anatomie comparée.
- Exercices pratiques de physiologie.

PREMIÈRE ÉPREUVE.

Pathologie générale.	Jeu	di, samedi, 3 1/2 à 5 heures.
Anatomie pathologique	Mardi	, samedi, 2 1/2 à 3 1/2 h.
Hygiène publique et privée	Mercredi	, vendredi, 12 à 1 h.
Exerc. microsc. d'anatomie pathologique.	Le laboratoire sera ouvert aux élèves toutes les après-midi.	
Démonstration d'anatomie pathologique.	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
Exercices pratiques d'autopsies	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	

SECONDE ÉPREUVE.

MASUIS (V.), prof. ordinaire.	Mardi	, samedi, 2 1/2 à 3 1/2 h.
FIRKET (Ch.), prof. extraordinaire.	Mercredi	, vendredi, 12 à 1 h.
PUTZEYS (F.), prof. ordinaire.	Le laboratoire sera ouvert aux élèves toutes les après-midi.	
FIRKET (Ch.), prof. extraordinaire.	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
(Idem.)	Mardi	, jeudi, 3 1/2 à 4 1/2 h.; samedi, 3 à 4 1/2 heures.
(Idem.)	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
VANLAIR (C.), prof. ordinaire.	Mardi	, samedi, 11 1/2 à 1 h.
VAN AUBEL (J.), prof. ordinaire.	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
FRANCOTTE (X.), agrégé spécial.	Mardi	, samedi, 11 1/2 à 1 h.
	Mardi	, samedi, 10 1/2 à 11 1/2 h., jeudi, 11 à 12 h.

DEUXIÈME DOCTORAT.

PLUCKER (Th.), prof. ordinaire.	Lundi	, vendredi, 10 à 11 h.
VON WINWARTER (A.), prof. ordin.	Lundi	, vendredi, 11 à 12 h.
NUEL (P.), prof. ordinaire.	Mercredi	, jeudi, 11 à 12 h.
WASSEIGE (A.), prof. ordinaire.	Lundi	, mercredi, vend., 2 1/2 à 4 h.
VAN AUBEL (J.), prof. ordinaire.	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
	Lundi	, 10 à 11 h.; jeudi, 11 à 12 h.
	Lundi	, vendredi, 11 à 12 h.
	Jours et heures, suiv. l'occurrence.	
	Mercredi	, 11 à 12 h.; vend., 10 à 11 h.

TROISIÈME DOCTORAT.

MASUIS (V.), prof. ordinaire.	Lundi	, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 7 1/2 à 9 h.
SAUVEUR (H.), prof. émérite.	Trois fois par semaine.	
MASUIS (V.), prof. ordinaire.	Mardi	, jeudi, samedi, 9 à 11 h.
VON WINWARTER (A.), prof. ordin.	Trois fois par semaine.	
(Idem.)	Lundi	, merc., vend., 12 à 1 h.
(Idem.)	Lundi	, vendredi, 9 à 10 h.
NUEL (P.), prof. ordinaire.	Lundi	, merc., vend., 2 1/2 à 4 h.
WASSEIGE (A.), prof. ordinaire.	Jours et heures à fixer, suivant l'occurrence.	
(Idem.)	Jours et heures à fixer, suiv. l'occurrence.	

Pathologie générale.
Anatomie pathologique
Hygiène publique et privée
Exerc. microsc. d'anatomie pathologique.
Démonstration d'anatomie pathologique.
Exercices pratiques d'autopsies

Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes, y compris les maladies mentales
Thérapeutique générale

PATHOLOGIE CHIRURGICALE.	} Spéciale, y compris les affections des os et des articulations
		Générale
Ophthalmologie	
Théorie des accouchements.	
Médecine légale	

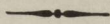
Clinique interne.
Polyclinique interne.
Clinique externe.
Polyclinique externe
Théorie et pratique des opérat. chirurgicales
Clinique ophthalmologique
Opérations obstétricales
Clinique obstétricale

DÉSIGNATION DES COURS.	JOURS ET HEURES.	
	PREMIER SEMESTRE.	SECOND SEMESTRE.
	NOMS des PROFESSEURS.	
Clinique des maladies syphilitiques et cutanées	Mercredi, 9 à 11 h.	Mercredi, 9 à 11 h.
Clinique des maladies des enfants	Jours et heures à fixer ultérieurement.	Jours et heures à fixer ultérieurement.
Clinique des maladies des vieillards	•	•
Exercices pratiques d'anatomie topographique	•	Le lab. est ouvert aux élèves 2 fois par semaine.
Exercices de clinique propédeutique	Tous les jours.	•
	PHARMACIE.	
Pharmacie théorique : les drogues et les médicaments, en tant que marchan- dises; les altérations, les falsifications et les doses maxima	Lundi, merc., vend., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Éléments de chimie analytique	Mercredi et vendredi, 2 à 3 1/2 h.	•
Exercices pratiques de chimie analytique.	Mercredi, vendredi, 3 1/2 à 6 h.	Mardi, 2 à 3 1/2 h.
Chimie toxicologique	•	Mardi, 3 1/2 à 6 h.
Exercices pratiques de chimie toxicologique	•	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 12 h.
Pharmacie pratique	Lundi, merc., vend., 9 1/2 à 12 h.	4 fois par semaine, l'après-midi.
Exercices microscopiques	•	•
	COURS FACULTATIFS.	
Analyse organique et falsifications des denrées alimentaires	Lundi, 2 1/2 à 4 h.	Lundi, 2 1/2 à 4 h.
Bactériologie pathologique	Mardi, 3 1/2 à 5 h.	Mardi, 3 1/2 à 5 h.
Arrêté par le Conseil Académique, dans sa séance du 1 ^{er} juin 1886.		
<i>Le Secrétaire,</i> G. KURTH.		<i>Le Recteur,</i> Ad. WASSEIGE.

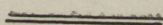
Vu et approuvé en conformité du 2^e paragraphe de l'article 5 du titre 1^{er} de la loi du 15 juillet 1849.

Le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique,

TABLE DES MATIÈRES.



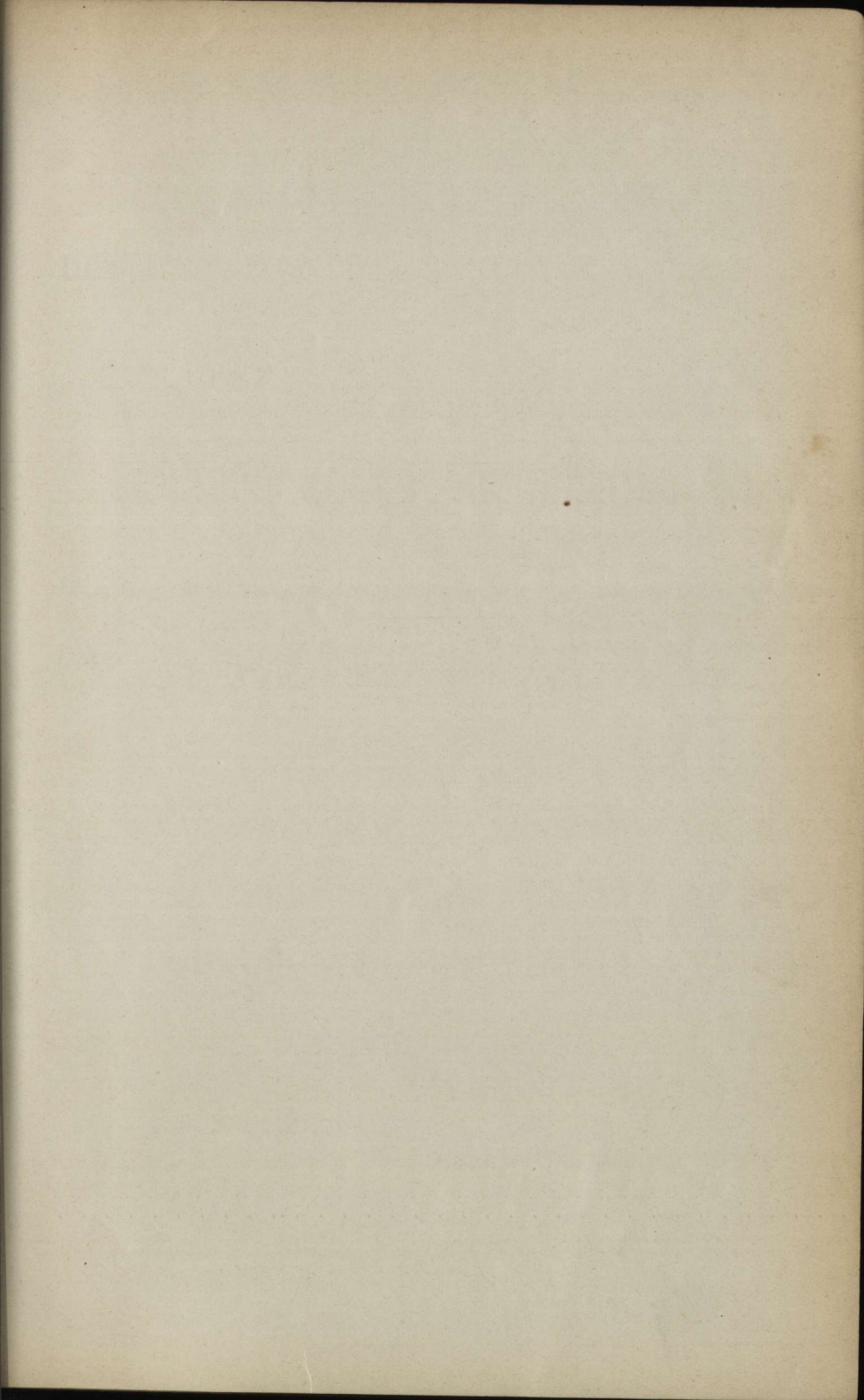
	Pages.
Discours de M. le Recteur Wasseige	5
Exposé de la situation de l'Université, par le même.	29
Autorités académiques et corps enseignant	63
Programme des cours	74



STATE OF MASSACHUSETTS

IN SENATE,
January 10, 1907.

REPORT
OF THE
COMMISSIONERS OF THE
LAND OFFICE,
FOR THE YEAR
1906.

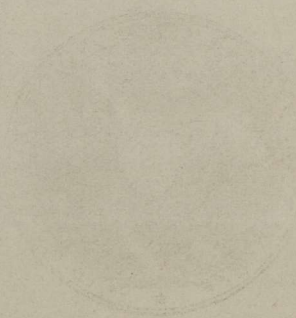


UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY



LIBRARY

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

1881